

# PREMIER TRIMESTRE 2022

## Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 janvier 2022

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 55,5 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,17 \$ pour le premier trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 44,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,96 \$ pour le premier trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 8,5 % pour le premier trimestre 2022, par rapport à 7,1 % pour le premier trimestre 2021. Le résultat net ajusté a été de 59,5 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,26 \$ pour le premier trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 47,6 millions \$ et au résultat dilué par action ajusté de 1,03 \$ au premier trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 9,2 % pour le premier trimestre 2022, par rapport à 7,5 % pour la période correspondante il y a un an.

« La Banque a démarré l'exercice en force, grâce au solide rendement des Services aux entreprises, à l'accent que nous continuons de mettre sur le contrôle des coûts et à la bonne qualité du crédit. Dans l'ensemble, notre équipe gagnante s'engage à prioriser le client et à réaliser des progrès dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique triennal de la Banque, qui nous permettra de générer une croissance rentable et de la valeur pour les actionnaires », a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction.

En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les				
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	Variation	31 janvier 2021	Variation
<b>Comme présenté</b>					
Résultat net	55,5 \$	(102,9) \$	n. s.	44,8 \$	24 %
Résultat dilué par action	1,17 \$	(2,39) \$	n. s.	0,96 \$	22 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)</sup>	8,5 %	(16,9) %		7,1 %	
Ratio d'efficacité <sup>(3)</sup>	69,1 %	142,3 %		70,4 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires <sup>(4)</sup>	9,8 %	10,2 %		9,8 %	
<b>Base ajustée</b>					
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	59,5 \$	47,8 \$	24 %	47,6 \$	25 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	1,26 \$	1,06 \$	19 %	1,03 \$	22 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup>	9,2 %	7,5 %		7,5 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	67,0 %	65,5 %		68,9 %	

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(2) Ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(3) Mesure financière supplémentaire. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(4) Selon la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF. Voir la rubrique « Gestion des fonds propres » à la page 13 pour plus de précisions.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>2</b>	Gestion des fonds propres .....	<b>13</b>
Mode de présentation .....	2	Gestion des risques .....	15
À propos de la Banque Laurentienne du Canada .....	2	Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels .....	22
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs .....	2	Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière .....	22
Faits saillants .....	4	Méthodes et estimations comptables critiques .....	22
Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures .....	5	Modifications de méthodes comptables à venir .....	22
Perspectives .....	8	Glossaire .....	23
Analyse des résultats consolidés .....	9	<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires</b> .....	<b>26</b>
Analyse de la situation financière .....	11	<b>Renseignements aux actionnaires</b> .....	<b>48</b>

## RAPPORT DE GESTION

AU 31 JANVIER 2022 ET POUR LA PÉRIODE CLOSE À CETTE DATE

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière de la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») au 31 janvier 2022, ainsi que sur ses résultats d'exploitation pour la période close à cette date, comparativement à la période correspondante présentée. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires. Le présent rapport de gestion est daté du 1<sup>er</sup> mars 2022.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle 2021, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.blcgf.ca](http://www.blcgf.ca), et sur SEDAR, le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### MODE DE PRÉSENTATION

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2022 et, sauf indication contraire, a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

### À PROPOS DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 2 900 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 46,1 milliards \$, de même que des actifs administrés de 30,2 milliards \$.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») formulera des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadiennes, américaines, européennes et mondiales; au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; à l'incidence continue et potentielle de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats financiers, la performance financière, la situation financière et les objectifs de la Banque, ainsi que sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », et sont intégrées par renvoi aux présentes.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait nous conduire à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; et d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2021 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation); les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; la mise en place et l'utilisation de passeports vaccinaux; le risque social et environnemental et les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 53 du rapport annuel 2021 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques, événements et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, les activités commerciales ou la réputation. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

L'information prospective contenue dans le présent document est communiquée afin d'aider les investisseurs, analystes financiers et autres à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque à la date indiquée et pour la période close à cette date, ainsi que les objectifs de performance financière, visions et objectifs stratégiques de la Banque, et pourrait ne pas être adéquate à d'autres fins.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Dans le présent document, le « présent rapport de gestion » désigne le rapport de gestion daté du 1<sup>er</sup> mars 2022.

# FAITS SAILLANTS

TABLEAU 1  
FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En milliers de dollars, sauf indication contraire	Pour les trimestres clos les				
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	Variation	31 janvier 2021	Variation
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Revenu total	257 539 \$	250 431 \$	3 %	247 374 \$	4 %
Résultat net	55 518 \$	(102 876) \$	n. s.	44 819 \$	24 %
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	59 491 \$	47 829 \$	24 %	47 572 \$	25 %
<b>Performance opérationnelle</b>					
Résultat dilué par action	1,17 \$	(2,39) \$	n. s.	0,96 \$	22 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	1,26 \$	1,06 \$	19 %	1,03 \$	22 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)</sup>	8,5 %	(16,9) %		7,1 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup>	9,2 %	7,5 %		7,5 %	
Marge nette d'intérêt <sup>(3)</sup>	1,88 %	1,83 %		1,84 %	
Ratio d'efficacité <sup>(3)</sup>	69,1 %	142,3 %		70,4 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	67,0 %	65,5 %		68,9 %	
Levier d'exploitation <sup>(3)</sup>	52,9 %	(111,1) %		3,6 %	
Levier d'exploitation ajusté <sup>(2)(4)</sup>	(2,3) %	4,2 %		1,5 %	
<b>Situation financière (en millions \$)</b>					
Prêts et acceptations	34 375 \$	33 645 \$	2 %	33 228 \$	3 %
Actif total	46 085 \$	45 077 \$	2 %	45 191 \$	2 %
Dépôts	24 103 \$	22 988 \$	5 %	23 607 \$	2 %
<b>Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III</b>					
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires <sup>(5)</sup>	9,8 %	10,2 %		9,8 %	
Actif pondéré en fonction des risques liés aux CET1 (en millions \$) <sup>(5)</sup>	21 232 \$	20 007 \$		19 715 \$	
<b>Qualité du crédit</b>					
Prêts dépréciés bruts en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>(3)</sup>	0,62 %	0,75 %		0,82 %	
Prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>(3)</sup>	0,37 %	0,49 %		0,56 %	
Provisions pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations moyens <sup>(3)</sup>	0,11 %	0,30 %		0,20 %	
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>					
Cours de l'action – Clôture <sup>(6)</sup>	44,24 \$	41,67 \$	6 %	30,90 \$	43 %
Ratio cours/résultat (quatre derniers trimestres) <sup>(3)</sup>	35,4 x	40,5 x		11,7 x	
Ratio cours/résultat ajusté (quatre derniers trimestres) <sup>(2)</sup>	9,2 x	9,1 x		9,8 x	
Valeur comptable par action <sup>(2)</sup>	54,97 \$	53,99 \$	2 %	54,42 \$	1 %
Dividendes déclarés par action	0,44 \$	0,40 \$	10 %	0,40 \$	10 %
Rendement de l'action <sup>(3)</sup>	4,0 %	3,8 %		5,2 %	
Ratio du dividende versé <sup>(3)</sup>	37,7 %	n. s.		41,5 %	
Ratio du dividende versé ajusté <sup>(2)</sup>	34,9 %	37,4 %		38,9 %	

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(2) Ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(3) Mesure financière supplémentaire. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(4) D'un trimestre à l'autre.

(5) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF. Voir la rubrique « Gestion des fonds propres » à la page 13 pour plus de précisions.

(6) Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

# MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise des mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») et des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les éléments d'ajustement ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente actuelle de ses activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes.

Les tableaux 2 et 3 présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

TABLEAU 2

### RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Frais autres que d'intérêt</b>	<b>177 930 \$</b>	<b>356 480 \$</b>	<b>174 063 \$</b>
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat			
Charges liées à l'examen stratégique <sup>(1)</sup>	2 342	96 067	—
Charges de dépréciation à l'égard du secteur Services bancaires aux particuliers <sup>(2)</sup>	—	93 392	—
Charges de restructuration <sup>(3)</sup>	—	(88)	621
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(4)</sup>	3 028	3 009	3 073
	<b>5 370</b>	<b>192 380</b>	<b>3 694</b>
<b>Frais autres que d'intérêt ajustés</b>	<b>172 560 \$</b>	<b>164 100 \$</b>	<b>170 369 \$</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>70 209 \$</b>	<b>(130 949) \$</b>	<b>56 511 \$</b>
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les frais autres que d'intérêt (décrits ci-dessus)	5 370	192 380	3 694
<b>Résultat avant impôts sur le résultat ajusté</b>	<b>75 579 \$</b>	<b>61 431 \$</b>	<b>60 205 \$</b>
<b>Résultat net comme présenté</b>	<b>55 518 \$</b>	<b>(102 876) \$</b>	<b>44 819 \$</b>
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat			
Charges liées à l'examen stratégique <sup>(1)</sup>	1 721	70 638	—
Charges de dépréciation à l'égard du secteur Services bancaires aux particuliers <sup>(2)</sup>	—	77 884	—
Charges de restructuration <sup>(3)</sup>	—	(65)	457
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(4)</sup>	2 252	2 248	2 296
	<b>3 973</b>	<b>150 705</b>	<b>2 753</b>
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>59 491 \$</b>	<b>47 829 \$</b>	<b>47 572 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>50 917 \$</b>	<b>(104 231) \$</b>	<b>41 702 \$</b>
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	3 973	150 705	2 753
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté</b>	<b>54 890 \$</b>	<b>46 474 \$</b>	<b>44 455 \$</b>

(1) Les charges liées à l'examen stratégique se rapportent à la nouvelle orientation stratégique de la Banque. Les charges liées à l'examen stratégique sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et, en 2021, comprenaient les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et aux autres contrats. Au premier trimestre 2022, les charges liées à l'examen stratégique découlaient principalement des charges liées aux contrats de location.

(2) Les charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers ont trait à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill. Les charges de dépréciation sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

(3) Les charges de restructuration se composent essentiellement des charges liées à l'optimisation du réseau de succursales et à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social, ainsi qu'à la résolution des griefs du syndicat et des plaintes en 2021. Les charges de restructuration sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et comprennent les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location.

(4) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

TABLEAU 3  
RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Capitaux propres</b>	<b>2 659 840 \$</b>	2 640 870 \$	2 644 947 \$
<b>Moins :</b>			
Actions privilégiées	(122 071)	(122 071)	(244 038)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	(121 315)	(123 612)	—
Réserve de couverture de flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	(35 591)	(42 095)	(42 260)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 380 863 \$</b>	2 353 092 \$	2 358 649 \$
<b>Incidence des soldes moyens à la fin du mois <sup>(2)</sup></b>	<b>(5 486)</b>	99 451	(21 639)
<b>Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 375 377 \$</b>	2 452 543 \$	2 337 010 \$

(1) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

### RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). Les ratios non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les ratios suivants sont des ratios non conformes aux PCGR.

Le **résultat dilué par action ajusté** est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. Le tableau ci-après présente le rapprochement du résultat dilué par action ajusté au résultat dilué par action, qui est présenté dans les états financiers de base de la Banque.

TABLEAU 4  
INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

(non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,17 \$</b>	(2,39) \$	0,96 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat, par action <sup>(1)</sup>	<b>0,09</b>	3,45	0,06
<b>Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup></b>	<b>1,26 \$</b>	1,06 \$	1,03 \$

(1) Voir le tableau 2 à la page 5 pour une description détaillée des éléments d'ajustement.

(2) L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté** constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le **ratio d'efficacité ajusté** est une mesure de la productivité et du contrôle des coûts et est défini comme les frais autres que d'intérêt ajustés en pourcentage du revenu total.

Le **levier d'exploitation ajusté** est une mesure d'efficacité et correspond à l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt ajustés.

Le **ratio cours/résultat ajusté** s'entend du quotient obtenu en divisant le cours de clôture de l'action ordinaire par le résultat de base par action ajusté.

Le **ratio du dividende versé ajusté** est défini comme les dividendes déclarés sur les actions ordinaires en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté.

La **valeur comptable de l'action ordinaire** est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

## MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Voir le glossaire à la page 23 du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document.

## FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

### Plan stratégique

La Banque a dévoilé un nouveau plan stratégique visant la croissance rentable à long terme. Dans le cadre de ce plan, la Banque a fait de sa culture sa force motrice qui permettra d'accroître la performance et, ultimement, d'améliorer la valeur financière. Les Services aux entreprises ont été, et demeureront, un moteur de croissance en se concentrant sur l'augmentation du pourcentage de la composition du portefeuille provenant des États-Unis grâce à la diversification dans de nouveaux secteurs d'intérêt soutenue par de nouveaux produits et services, afin de renforcer les relations avec les clients. Marchés des capitaux possède une proposition de valeur unique, offre aux moyennes entreprises un service personnalisé et spécialisé et alignera davantage son offre sur les besoins des clients des Services aux entreprises, accroîtra ses capacités en matière de produits et développera des services-conseils centrés sur les questions ESG. Les Services bancaires aux particuliers se repositionnent en vue de générer de la croissance en se concentrant sur une nouvelle approche axée sur le numérique, y compris en faisant l'acquisition de nouvelles capacités numériques et en améliorant les capacités existantes. Les Services bancaires aux particuliers se concentreront également à combler des écarts fondamentaux clés, notamment en ce qui a trait aux prêts hypothécaires, aux cartes VISA et aux produits de dépôt, tout en redéfinissant et en modernisant leur marque.

### Partenariat stratégique avec Financière Brim pour transformer l'expérience client VISA

La Banque a annoncé le 22 décembre 2021 un partenariat stratégique avec Financière Brim (« Brim »), l'une des sociétés de technologie financière à la croissance la plus rapide du Canada et une société émettrice de cartes de crédit autorisée, afin d'accélérer sa transformation numérique et d'améliorer l'expérience client de bout en bout pour sa gamme de produits VISA. Grâce à ce partenariat, la Banque fera en sorte que l'octroi de crédit soit désormais instantané, alors que le délai était de 25 jours auparavant, tout en donnant également accès à une plateforme solide de récompenses alignée sur la nouvelle raison d'être de la Banque. Par ailleurs, la plateforme simplifiera l'écosystème VISA de la Banque et permettra de restreindre le nombre de fournisseurs utilisés pour l'émission de cartes VISA, pour le faire passer de cinq à un seul, et de réduire de 90 % les processus manuels. La Banque a l'intention d'offrir cette nouvelle expérience sur le marché plus tard en 2022, ce qui lui permettra de continuer d'élargir sa présence à l'échelle nationale.

### Renforcement des capacités numériques

Dans le cadre de son plan visant à favoriser la fidélisation de nouveaux clients, à approfondir les relations avec les clients et à améliorer l'expérience client, la Banque réalise des progrès intéressants à l'égard de sa stratégie numérique. La Banque s'efforce de simplifier ses services et de combler les écarts de capacité fondamentaux. À cette fin, la Banque a lancé la première phase de son application mobile de services bancaires pour les clients des Services bancaires aux particuliers, offerte sur les appareils iOS et Android. L'application mobile permet aux clients d'effectuer les transactions bancaires les plus courantes, peu importe l'endroit où ils se trouvent. Grâce à une approche agile, la Banque continuera de mettre à jour et d'améliorer son application de sorte que les clients constateront des améliorations continues à mesure que de nouvelles versions seront disponibles. À ce jour, plus de 25 % de ses clients qui sont actifs en ligne ont téléchargé l'application au cours des trois premiers mois qui ont suivi son lancement.

### Prêts hypothécaires résidentiels

En 2021, dans le cadre de son plan visant à améliorer l'expérience client et à relancer la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, la Banque a effectué l'examen de bout en bout de son processus de prêts hypothécaires pour le canal des courtiers et celui des succursales et a ciblé des possibilités d'harmonisation et de simplification accrues.

La Banque a également accru la capacité de souscription après l'intégration de l'équipe responsable de la souscription de prêts hypothécaires au secteur d'activité de prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, de manière à favoriser une plus grande responsabilisation et une plus grande collaboration à l'échelle des fonctions. Ces mises à jour ont donné lieu à l'élimination d'un certain nombre de processus redondants.

Tout au long du trimestre, les efforts de rétention se sont poursuivis, y compris l'utilisation de l'analyse prédictive et la mise sur pied d'une nouvelle équipe de fidélisation de la clientèle. Cette équipe virtuelle a été créée, intégrée et formée en novembre et a commencé à communiquer activement avec les clients en décembre. Les premiers résultats sont prometteurs et l'équipe poursuit sur sa lancée.

Même si l'amélioration de la performance des activités de prêts hypothécaires est censée s'étendre sur plusieurs années, elle devrait progressivement produire des résultats positifs.

### Partenariat pour la comptabilité financière du carbone

La Banque s'est jointe au Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (Partnership for Carbon Accounting Financials - PCAF) le 3 février 2022. L'initiative du PCAF permet une collaboration entre différentes institutions financières évoluant dans le monde entier afin de développer des méthodes standardisées pour mesurer et divulguer les émissions carbone provenant de leurs activités de financement et d'investissement et présenter les informations sur celles-ci.

Cette annonce s'inscrit dans une série de mesures prises par la Banque pour évaluer et réduire son empreinte carbone. En 2020, la Banque a adopté une norme d'évaluation de son empreinte carbone basée sur le protocole des gaz à effet de serre (GES) du World Resources Institute/World Business Council for Sustainable Development. La Banque a également mis en place une feuille de route pour appliquer les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

### **Nomination de Bindu Cudjoe au poste de chef des Services juridiques et secrétaire corporative**

Le 7 février 2022, la Banque a annoncé la nomination de Bindu Cudjoe au sein de son équipe de direction, à titre de chef des Services juridiques et secrétaire corporative à compter du 7 février 2022. Dans ce nouveau rôle, Bindu se consacrera à la gestion et à la supervision des fonctions juridiques, réglementaires et de conformité de la Banque, ainsi qu'aux questions liées à la gouvernance d'entreprise et aux risques de réputation.

## **PERSPECTIVES**

### **PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES**

La campagne de vaccination contre la COVID-19 dans les pays développés continue de contribuer à la vigueur de la relance économique. Toutefois, la capacité limitée du système de santé au Canada et le variant Omicron ont entraîné de brèves fermetures à la fin de 2021, suivies par l'annonce, par les gouvernements provinciaux, d'une réouverture partielle en février 2022. La relance économique devrait tirer parti des taux de vaccination au Canada, qui sont parmi les plus élevés, bien que l'efficacité des vaccins et l'émergence de nouveaux variants continuent de susciter l'incertitude. Les intentions fermes des consommateurs et des entreprises en matière de dépenses, le maintien des programmes de soutien ciblés du gouvernement fédéral et les prix favorables des produits de base au Canada soutiennent la croissance supérieure à la moyenne du PIB réel. Le nombre accru d'entreprises qui font face à des pénuries de main-d'œuvre et aux goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement mondiales pourrait freiner les ventes futures. Les entreprises canadiennes ont l'intention d'investir considérablement dans la machinerie et l'équipement. Malgré l'augmentation de l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC), les prévisions de dépenses de consommation demeurent élevées, soutenues par les intentions des consommateurs de dépenser une partie de leur épargne excédentaire et par les conditions solides du marché de l'emploi.

En décembre, le taux d'emploi au Canada a dépassé de 1 % le niveau auquel il était avant la pandémie, avant qu'Omicron et le resserrement des mesures sanitaires donnent lieu à un léger recul de la situation de l'emploi et du nombre d'heures travaillées en janvier. La croissance des salaires s'est accélérée en raison du niveau élevé des offres d'emploi et il est toujours difficile de trouver les travailleurs disposant des compétences requises. Le taux de chômage s'est fixé à 6,0 % en décembre et a augmenté pour atteindre 6,5 % en janvier, tandis qu'il s'établissait à 5,6 % avant la pandémie.

Au Canada, les conditions du marché du logement demeurent tendues, quoique la Banque du Canada ait fait part de son intention de commencer à hausser les taux d'intérêt. En raison de la préférence pour le télétravail et de la capacité de socialiser en toute sécurité, la demande de logements est forte et l'offre plus faible dans la plupart des marchés régionaux.

Aux États-Unis, les autorités n'ont pas accru les restrictions économiques pendant la vague d'Omicron, ce qui a contribué à la vigueur du marché de l'emploi à la fin de 2021. Compte tenu de la solidité de l'activité économique et de la hausse de l'inflation, la Réserve fédérale a indiqué qu'elle mettrait fin aux achats d'actifs et qu'elle augmenterait son taux directeur cet hiver.

La Banque du Canada a annoncé le retrait imminent de sa politique monétaire accommodante, ce qui devrait se traduire d'abord par le maintien du taux cible du financement à un jour suivi par la réduction des actifs qu'elle détient à son bilan. Le marché a pris en compte plusieurs hausses du taux directeur, y compris celle de cet hiver.

En décembre, l'IPC du Canada s'est maintenu à 4,9 %, un sommet inégalé depuis presque 30 ans, ce qui s'explique par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales attribuables à la pandémie, le resserrement des conditions dans les marchés mondiaux de l'énergie et les chocs climatiques partout dans le monde. Bien que la récente tendance à la baisse des coûts d'expédition et l'amélioration de la logistique semblent indiquer une inflation modérée de l'IPC pour certains biens, la levée des restrictions contribue à stimuler la consommation des services de sorte que l'ensemble de l'économie canadienne fait face à une demande excédentaire.

Le taux de change du dollar canadien, qui était de 0,79 \$ US en février, demeure volatil. La solidité du dollar canadien à la fin de 2021 et au début de 2022 découlait en grande partie du fait que le marché avait anticipé que la Banque du Canada normaliserait sa politique monétaire.

### **CIBLES DE PERFORMANCE POUR 2022**

Le 10 décembre 2021, la Banque a présenté son plan stratégique visant la croissance rentable à long terme. Les cibles de performance de la Banque pour 2022 et sa performance depuis le début de l'exercice sont présentées dans le tableau 5.



TABLEAU 5  
CIBLES DE PERFORMANCE DE 2022

Montants par action et pourcentages	Cible 2022	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022
Croissance du résultat dilué par action ajusté <sup>(1)(2)</sup>	>5 %	22 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup>	>8,5 %	9,2 %
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	<68 %	67,0 %
Levier d'exploitation ajusté <sup>(1)(3)</sup>	Positif	2,8 %

(1) En comparaison du trimestre clos le 31 janvier 2021.

(2) Les objectifs financiers constituent des ratios non conformes aux PCGR et sont fondés sur des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(3) D'un exercice à l'autre.

Ces cibles de performance sont fondées sur des données fondamentales solides, une gestion des fonds propres prudente, une stratégie de financement diversifiée et un bilan solide au chapitre de la qualité du crédit. La Banque prévoit respecter ou excéder ses cibles de performance pour 2022.

Au 31 janvier 2022, la Banque maintenait une situation de fonds propres et de liquidités solide et un ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) de 9,8 % sur une base standardisée, ce qui lui procure la souplesse voulue à l'appui de sa croissance interne et des acquisitions stratégiques.

Les cibles de la Banque ne constituent pas des prévisions et sont fondées sur certaines hypothèses de planification clés. En raison d'autres facteurs comme ceux décrits à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » à la page 2 et à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 53 du rapport annuel 2021, les résultats futurs pourraient différer substantiellement de ces objectifs.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

TABLEAU 6  
RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Revenu net d'intérêt	180 918 \$	173 095 \$	173 074 \$
Autres revenus	76 621	77 336	74 300
Revenu total	257 539	250 431	247 374
Provisions pour pertes sur créances	9 400	24 900	16 800
Frais autres que d'intérêt	177 930	356 480	174 063
Résultat avant impôts sur le résultat	70 209	(130 949)	56 511
Impôts sur le résultat	14 691	(28 073)	11 692
Résultat net	55 518	(102 876)	44 819
Dividendes sur actions privilégiées et intérêt sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	4 601	1 355	3 117
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	50 917 \$	(104 231)	41 702 \$
<b>Mesures financières non conformes aux PCGR</b>			
Frais autres que d'intérêt ajustés <sup>(1)</sup>	172 560 \$	164 100 \$	170 369 \$
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté <sup>(1)</sup>	75 579 \$	61 431 \$	60 205 \$
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	59 491 \$	47 829 \$	47 572 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(1)</sup>	54 890 \$	46 474 \$	44 455 \$

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

### PREMIER TRIMESTRE 2022 COMPARATIVEMENT AU PREMIER TRIMESTRE 2021

Le résultat net s'est établi à 55,5 millions \$ et le résultat dilué par action, à 1,17 \$ pour le premier trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 44,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,96 \$ pour le premier trimestre 2021. Le résultat net ajusté a été de 59,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 47,6 millions \$ pour le premier trimestre 2021, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,26 \$, en comparaison du résultat dilué par action ajusté de 1,03 \$ au premier trimestre 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires tenait compte des intérêts versés semestriellement sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et des dividendes trimestriels déclarés sur les actions privilégiées de série 13 au premier trimestre 2022, tandis qu'au premier trimestre 2021, il tenait compte des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série 13 et sur les actions privilégiées de série 15 rachetées en juin 2021.

## Revenu total

Le revenu total s'est établi à 257,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022, en hausse de 4 % comparativement à un revenu total de 247,4 millions \$ pour le premier trimestre 2021.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 7,8 millions \$ pour s'établir à 180,9 millions \$ au premier trimestre 2022, comparativement à un revenu net d'intérêt de 173,1 millions \$ au premier trimestre 2021. Cette augmentation découlait principalement des volumes plus élevés de financement d'inventaires et de la diminution des coûts de financement. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,88 % pour le premier trimestre 2022, une hausse de 4 points de base en comparaison de la marge nette d'intérêt au premier trimestre 2021, pour les mêmes raisons.

Les *autres revenus* ont augmenté de 2,3 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 76,6 millions \$ au premier trimestre 2022, comparativement à 74,3 millions \$ au premier trimestre 2021. L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement et aux solides commissions sur prêts, qui se sont améliorées respectivement de 1,5 million \$ et 1,2 million \$ par rapport à celles du premier trimestre 2021.

## Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 9,4 millions \$ pour le premier trimestre 2022, en comparaison de 16,8 millions \$ pour le premier trimestre 2021, soit une baisse de 7,4 millions \$, les provisions moins élevées sur les prêts dépréciés ayant été contrebalancées en partie par les provisions plus élevées sur les prêts productifs. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 11 points de base pour le trimestre, contre 20 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur prêts productifs ont été de 5,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022 en comparaison d'une reprise de provision de 0,9 millions \$ au premier trimestre 2021, reflétant essentiellement la hausse des provisions sur le portefeuille de prêts personnels. Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés ont été de 3,9 millions \$ pour le premier trimestre 2022 et étaient en baisse de 13,8 millions \$, du fait des remboursements favorables qui ont entraîné une baisse des radiations dans le portefeuille de prêts commerciaux.

Voir la rubrique « Gestion des risques – Risque de crédit » aux pages 15 à 17 du présent rapport de gestion et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

## Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 177,9 millions \$ au premier trimestre 2022, une hausse de 3,9 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2021. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 172,6 millions \$ au premier trimestre 2022, une hausse de 2,2 millions \$, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2021.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont fixés à 97,7 millions \$ au premier trimestre 2022, une augmentation de 2,3 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2021, du fait en grande partie de l'accroissement des charges salariales attribuable au niveau plus élevé de la rémunération liée à la performance versée au début de 2022 ainsi qu'à la hausse des frais d'assurance collective.

Les *frais d'occupation de locaux* et technologie se sont élevés à 45,0 millions \$ au premier trimestre 2022, une diminution de 3,5 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2021. La diminution découle principalement de la baisse de la dotation aux amortissements et des charges de loyer attribuable à l'examen stratégique réalisé et à la dépréciation comptabilisée au quatrième trimestre 2021.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont fixés à 32,9 millions \$ au premier trimestre 2022, une augmentation de 3,3 millions \$ en comparaison de ceux du premier trimestre 2021, découlant essentiellement de la hausse des honoraires professionnels ainsi que de l'accroissement des frais de publicité, de développement des affaires et de déplacement.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* se sont établies à 2,3 millions \$ au premier trimestre 2022, une hausse de 1,7 million \$ par rapport à celles du premier trimestre 2021. Au premier trimestre 2022, conformément à ses plans quant à l'avenir du travail, la Banque a achevé avec succès la réduction des bureaux corporatifs loués à Toronto, ce qui a nécessité un ajustement de 2,3 millions \$ des charges comptabilisées au quatrième trimestre 2021. Au premier trimestre 2021, les charges de restructuration comprenaient essentiellement des indemnités de départ ainsi que des honoraires professionnels.

## Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 69,1 % au premier trimestre 2022, en comparaison de 70,4 % au premier trimestre 2021. Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 67,0 % au premier trimestre 2022, en comparaison de 68,9 % au premier trimestre 2021. L'amélioration de ces deux indicateurs découlait d'une augmentation du revenu total, contrebalancée en partie par la hausse des frais autres que d'intérêt d'un exercice à l'autre.

## Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, les impôts sur le résultat se sont élevés à 14,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,9 %. Ce taux d'imposition effectif inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 11,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,7 %.

## PREMIER TRIMESTRE 2022 COMPARATIVEMENT AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

Le résultat net s'est établi à 55,5 millions \$ et le résultat dilué par action, à 1,17 \$ pour le premier trimestre 2022, comparativement à une perte nette de 102,9 millions \$ et une perte diluée par action de 2,39 \$ pour le quatrième trimestre 2021. Il convient de noter que les résultats comme présentés pour le quatrième trimestre 2021 comprenaient des charges de dépréciation et de restructuration de 189,4 millions \$ (148,5 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 3,40 \$ par action. Ces charges étaient principalement liées à l'examen stratégique des activités de la Banque réalisé au quatrième trimestre 2021 et à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers. Le résultat net ajusté s'est établi à 59,5 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,26 \$ pour le premier trimestre 2022, par rapport à un résultat net ajusté de 47,8 millions \$ et un résultat dilué par action ajusté de 1,06 \$ pour le quatrième trimestre 2021.

Le revenu total a augmenté de 7,1 millions \$ pour atteindre 257,5 millions \$ au premier trimestre 2022, comparativement à un revenu total de 250,4 millions \$ pour le trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 7,8 millions \$ séquentiellement pour se fixer à 180,9 millions \$, du fait principalement de la hausse des volumes de financement d'inventaires moyens. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,88 % pour le premier trimestre 2022, une hausse de 5 points de base en comparaison de la marge nette d'intérêt de 1,83 % au quatrième trimestre 2021, essentiellement pour la même raison.

Les revenus autres ont totalisé 76,6 millions \$ pour le premier trimestre 2022, une diminution de 0,7 million \$ par rapport à 77,3 millions \$ pour le trimestre précédent attribuable principalement à la baisse des frais et commissions de courtage en valeurs mobilières, contrebalancée en partie par la hausse des revenus tirés des instruments financiers.

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 9,4 millions \$ au premier trimestre 2022, une baisse de 15,5 millions \$ comparativement aux provisions de 24,9 millions \$ au quatrième trimestre 2021. La baisse s'explique surtout par le recul des provisions pour pertes sur prêts productifs, la Banque ayant comptabilisé des provisions de 19,3 millions \$ au quatrième trimestre 2021 en lien avec son portefeuille de prêts à l'investissement par suite de l'examen stratégique de la Banque. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 178,6 millions \$ pour s'établir à 177,9 millions \$ au premier trimestre 2022, comparativement à des frais autres que d'intérêt de 356,5 millions \$ au quatrième trimestre 2021. Il convient de noter que les frais autres que d'intérêt pour le quatrième trimestre 2021 comprenaient des charges de dépréciation et de restructuration de 189,4 millions \$ principalement liées à l'examen stratégique des activités de la Banque et à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 172,6 millions \$ au premier trimestre 2022, une hausse de 8,5 millions \$ imputable principalement à l'augmentation des salaires et avantages du personnel.

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TABLEAU 7  
BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars (non audité)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès de banques	1 043 833 \$	667 123 \$
Valeurs mobilières	6 178 569	6 499 193
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2 972 667	2 764 281
Prêts et acceptations, montant net	34 172 191	33 449 707
Autres actifs	1 717 927	1 696 720
	<b>46 085 187 \$</b>	<b>45 077 024 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	24 102 699 \$	22 988 229 \$
Autres passifs	7 659 858	7 842 613
Dette liée aux activités de titrisation	11 317 379	11 255 530
Dette subordonnée	345 411	349 782
Capitaux propres	2 659 840	2 640 870
	<b>46 085 187 \$</b>	<b>45 077 024 \$</b>

Au 31 janvier 2022, l'actif total s'élevait à 46,1 milliards \$, une augmentation de 2 % comparativement à 45,1 milliards \$ au 31 octobre 2021, ce qui s'explique principalement par le niveau plus élevé des prêts et des liquidités.

## Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2022, ces actifs totalisaient 10,2 milliards \$, une hausse de 0,3 milliard \$ par rapport à 9,9 milliards \$ au 31 octobre 2021.

La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les liquidités représentaient 22 % de l'actif total au 31 janvier 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021.

## Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 34,2 milliards \$ au 31 janvier 2022, une hausse de 0,7 milliard \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2021. Au cours du premier trimestre 2022, la solide croissance des prêts commerciaux a été contrebalancée en partie par une diminution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels.

Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 15,4 milliards \$ au 31 janvier 2022, une augmentation de 1,3 milliard \$, ou 9 %, depuis le 31 octobre 2021. La croissance des volumes de financement d'inventaires s'est poursuivie au premier trimestre 2022, malgré l'incidence des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement et de la demande élevée de produits récréatifs par les consommateurs, laquelle a réduit le besoin de financement d'inventaires. La hausse continue des prêts immobiliers a également contribué à l'augmentation.

Les prêts personnels s'établissaient à 3,5 milliards \$ au 31 janvier 2022, une diminution de 0,1 milliard \$ depuis le 31 octobre 2021, en raison surtout du recul continu du portefeuille de prêts à l'investissement.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,5 milliards \$ au 31 janvier 2022, une baisse de 0,4 milliard \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2021. Comme il est mentionné à la rubrique « Faits saillants », dans le cadre de son plan visant à relancer la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, la Banque a réalisé un examen de bout en bout du processus d'octroi de prêt hypothécaire du canal des courtiers et de celui des succursales et a déterminé quelles améliorations devaient être apportées et les possibilités d'harmonisation et de simplification.

## Autres actifs

Les autres actifs s'établissaient à 1,7 milliard \$ au 31 janvier 2022, une hausse de 1 % depuis le 31 octobre 2021.

## PASSIF

### Dépôts

Les dépôts ont augmenté de 1,1 milliard \$, ou 5 %, pour s'établir à 24,1 milliards \$ au 31 janvier 2022, contre des dépôts de 23,0 milliards \$ au 31 octobre 2021, du fait principalement du renforcement et de l'élargissement des relations avec les conseillers et les courtiers. Les dépôts de particuliers se sont fixés à 18,8 milliards \$ au 31 janvier 2022, une hausse de 0,7 milliard \$ en regard de ceux au 31 octobre 2021, qui s'explique essentiellement par la hausse des dépôts à vue et sur préavis obtenus par l'intermédiaire des conseillers et des courtiers. Les dépôts de particuliers représentaient 78 % du total des dépôts au 31 janvier 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021, et ont contribué à la bonne position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,4 milliard \$ au cours de la même période pour s'établir à 5,3 milliards \$, du fait d'une augmentation du financement de gros.

### Autres passifs

Les autres passifs s'établissaient à 7,7 milliards \$ au 31 janvier 2022, une baisse de 2 % depuis le 31 octobre 2021.

### Dettes liées aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,1 milliard \$, ou 1 %, par rapport à celle au 31 octobre 2021, et s'établissait à 11,3 milliards \$ au 31 janvier 2022. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL, complétée par d'autres financements garantis, a plus que contrebalancé les échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux.

### Dettes subordonnées

La dette subordonnée s'est établie à 345,4 millions \$ au 31 janvier 2022, comparativement à 349,8 millions \$ au 31 octobre 2021. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles.

## CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 659,8 millions \$ au 31 janvier 2022, comparativement à 2 640,9 millions \$ au 31 octobre 2021. Les résultats non distribués ont augmenté de 26,8 millions \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2021, en raison surtout de la contribution de 55,5 millions \$ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. La Banque a également racheté 294 000 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de sorte que les actions ordinaires ont diminué de

7,9 millions \$ et les résultats non distribués, de 4,7 millions \$ au premier trimestre 2022. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » ci-après et l'état de la variation des capitaux propres consolidé.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 54,97 \$ au 31 janvier 2022, comparativement à 53,99 \$ au 31 octobre 2021.

## GESTION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) requiert des banques qu'elles respectent les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF, la Banque doit maintenir des niveaux minimums de fonds propres en fonction de divers critères. Les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, comportent deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 1 sont essentiellement composés d'actions ordinaires pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des instruments de fonds propres complémentaires et contribuent à la solidité globale d'une institution financière sur une base permanente. Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de marché. Conformément à la ligne directrice du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont établis à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, y compris la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

#### Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

##### *Modifications aux exigences de fonds propres, de levier et de liquidité et aux obligations d'information connexes*

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé qu'il avait apporté des modifications aux normes de fonds propres, aux exigences de levier, aux normes de liquidité et aux exigences connexes en matière de communication de renseignements qui intègrent les réformes bancaires définitives de Bâle III et d'autres ajustements tout en tenant compte du contexte des institutions de dépôt fédérales. La version révisée des règles publiée concerne les lignes directrices *Normes de fonds propres* (NFP), *Exigences de levier* (EL), *Normes de liquidité* (NL), *Normes de fonds propres et de liquidité des petites et moyennes institutions de dépôt* (PMB), de même que les exigences distinctes de communication de renseignements au titre du troisième pilier applicables aux BISi et aux PMB. La plupart de ces règles révisées entreront en vigueur au deuxième trimestre de l'exercice 2023 pour la Banque et celles liées au risque lié au rajustement de la valeur du crédit, au début de 2024.

La Banque évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences réglementaires en matière de fonds propres.

#### Ratios des fonds propres réglementaires

Le tableau 8 présente les fonds propres réglementaires et l'actif pondéré en fonction des risques (APR) qui servent au calcul des ratios des fonds propres réglementaires. La Banque s'est conformée aux exigences en matière de fonds propres du BSIF tout au long de l'exercice.

TABLEAU 8

#### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Fonds propres réglementaires <sup>(1)</sup></b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	2 070 431 \$	2 038 761 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 313 817 \$	2 283 297 \$
Total des fonds propres	2 765 750 \$	2 730 005 \$
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques <sup>(2)</sup></b>	<b>21 232 369 \$</b>	20 007 010 \$
<b>Ratios des fonds propres réglementaires</b>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,8 %	10,2 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,9 %	11,4 %
Ratio total des fonds propres	13,0 %	13,7 %

[1] Les ratios des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres avant l'application des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues étaient de respectivement 9,7 %, 10,8 % et 13,0 %, au 31 janvier 2022.

[2] Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,8 % au 31 janvier 2022 par rapport à un ratio de 10,2 % au 31 octobre 2021. La diminution par rapport au 31 octobre 2021 découle surtout de l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques, contrebalancé en partie par la génération de fonds propres en interne. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse opérationnelle requise pour poursuivre de façon prudente sa croissance et mettre en œuvre ses initiatives clés, compte tenu de la conjoncture économique.

## RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôts fédérales doivent maintenir constamment un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 %. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,8 % au 31 janvier 2022 et dépassait les exigences réglementaires.

TABLEAU 9  
RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Fonds propres de catégorie 1	2 313 817 \$	2 283 297 \$
Total des expositions	47 717 193 \$	44 973 981 \$
Ratio de levier selon Bâle III <sup>(1)</sup>	4,8 %	5,1 %

(1) Le ratio de levier selon Bâle III, avant les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, s'établissait à 4,8 % au 31 janvier 2022.

## INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ (FPUNV)

Au 23 février 2022, 5 000 000 d'actions privilégiées de série 13 et 43 281 808 actions ordinaires étaient en circulation et 1 318 585 options d'achat d'actions étaient en cours.

En vertu des dispositions relatives aux FPUNV, les instruments de fonds propres doivent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV se produit, les instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 31 janvier 2022, soit les actions privilégiées de catégorie A, série 13, les débentures subordonnées venant à échéance le 22 juin 2022, ainsi que les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL), série 1 seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; et ii) le cours des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en présumant qu'il n'y avait pas d'intérêts courus et qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV seraient convertis au total en un maximum de 120 000 000 d'actions ordinaires, ce qui aurait un effet dilutif de 73,5 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 janvier 2022.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 10 décembre 2021, la Banque a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX) et du BSIF concernant le rachat à des fins d'annulation d'un maximum de 875 000 de ses actions ordinaires, représentant environ 2 % du nombre total de ses actions en circulation au 1<sup>er</sup> décembre 2021, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA).

L'OPRCNA a débuté le 15 décembre 2021 et se terminera à la date à laquelle la Banque réalisera le rachat de 875 000 actions dans le cadre de l'OPRCNA ou lorsque la Banque donnera un avis de fin anticipée. Si la Banque ne met pas fin à l'OPRCNA de façon anticipée, l'OPRCNA se terminera le 14 décembre 2022. Au premier trimestre 2022, la Banque a racheté 294 000 actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA à un prix moyen de 42,86 \$ par action pour un montant total de 12,6 millions \$, dont une tranche de 7,9 millions \$ a été portée en réduction des actions ordinaires et une tranche de 4,7 millions \$, en réduction des résultats non distribués.

## DIVIDENDES

Le 1<sup>er</sup> mars 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,44 \$ par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> mai 2022 aux actionnaires inscrits le 1<sup>er</sup> avril 2022. Ce dividende trimestriel a augmenté de 10 % par rapport au dividende déclaré dans l'année précédente. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront libellées en actions ordinaires émises par la trésorerie de l'entreprise sans décote.

## GESTION DES RISQUES

Du fait de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques ayant trait principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, diverses politiques de gestion des risques et limites de risque ainsi que d'autres contrôles ont été mis en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le rendement compte tenu des risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour de plus amples renseignements sur le cadre de gestion des risques de la Banque, voir la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 53 du rapport annuel 2021 de la Banque.

### INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie mondiale. Depuis, différents gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence telles que des restrictions de voyage, des restrictions frontalières, des fermetures d'entreprises et des règles de distanciation physique afin de réduire la propagation du virus. Les gouvernements et les autres entités de réglementation ont également mis en place des programmes d'allègement à l'intention des particuliers et des entreprises et modifié leur politique monétaire pour stabiliser l'économie.

En réponse à la pandémie de COVID-19, la Banque a fait de la santé et la sécurité de ses clients et de ses employés une priorité. Elle a amélioré les services en ligne et télébancaires pour mieux servir les clients à distance et a mis en œuvre l'ensemble des directives de santé publique dans ses succursales et ses bureaux. La Banque a également adopté des mesures pour offrir des allègements en matière de crédit aux clients aux prises avec des difficultés financières en raison de la pandémie. La Banque continue de collaborer avec ses clients particuliers et commerciaux pour gérer les répercussions de cette crise sans précédent et les a soutenus en offrant des solutions uniques en fonction de leur situation.

Depuis peu, les mesures d'urgence sont graduellement levées. Toutefois, les restrictions mises en place pour tenter de limiter la propagation de la COVID-19 ont eu une incidence considérable sur les activités commerciales et l'économie. Ces mesures ont accru certains des risques auxquels la Banque est exposée, à plus forte raison si l'on considère l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée de la pandémie. La pandémie continue d'évoluer, et tant que le virus ne représentera plus une menace pour les conditions sanitaires mondiales, son incidence sur l'économie mondiale demeure difficile à prévoir, mettant en péril la solvabilité de certains segments de clientèle de la Banque et intensifiant la volatilité sur les marchés financiers. La détérioration des conditions de crédit et de la conjoncture du marché découlant de la pandémie pourrait également nuire davantage à la position stratégique de la Banque, à ses pertes de crédit attendues et à ses résultats.

Le cadre de gestion des risques de la Banque prévoit les mécanismes nécessaires pour lui permettre de gérer les répercussions de la crise sur ses activités commerciales. Les principaux facteurs de risque liés aux activités de la Banque sont décrits à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 53 du rapport annuel 2021 de la Banque. Pour de plus amples renseignements sur les incidences de la pandémie de COVID-19, voir la rubrique « Autres risques susceptibles d'influencer les résultats futurs » à la page 79.

### RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque.

#### **Incidence de la pandémie de COVID-19 sur le risque de crédit et incertitude de mesure des estimations de pertes de crédit attendues**

Pour tenir compte de l'incidence en constante évolution de la pandémie et d'autres changements à l'environnement de la Banque, cette dernière a mis à jour ses scénarios économiques pour évaluer les corrections de valeur pour pertes sur créances au 31 janvier 2022. Dans le cadre de l'approche de la Banque pour évaluer les pertes de crédit attendues au 31 janvier 2022, des pondérations probabilistes ont été attribuées aux trois scénarios, à savoir les scénarios « de base », « pessimiste » et « optimiste », lesquels sont décrits plus en détail à la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles, notamment les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios prospectifs et leur pondération respective. La pleine ampleur de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'économie du Canada et celle des États-Unis est toujours incertaine. Il demeure donc difficile de prédire si la pandémie de COVID-19 pourrait entraîner des radiations d'un niveau significatif dans l'avenir ou si la Banque devra comptabiliser d'autres augmentations de ses corrections de valeur pour pertes sur créances ou la reprise d'une tranche importante de celles-ci au cours de périodes ultérieures.

#### **Provisions pour pertes sur créances**

##### *Premier trimestre 2022 comparativement au premier trimestre 2021*

Le total des provisions pour pertes sur créances s'est établi à 9,4 millions \$, en baisse de 7,4 millions \$, ou 44 %, en comparaison de celui du premier trimestre 2021, les provisions sur les prêts dépréciés moins élevées ayant été contrebalancées en partie par les provisions plus élevées sur les prêts productifs. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 11 points de base pour le trimestre, contre 20 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur prêts productifs se sont établies à 5,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022, en comparaison de reprises de 0,9 million \$ pour le premier trimestre 2021, ce qui reflète surtout les provisions plus élevées sur les prêts personnels.

Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés de 3,9 millions \$ ont diminué de 13,8 millions \$ du fait des remboursements favorables qui ont donné lieu à une baisse des radiations dans le portefeuille de prêts commerciaux.

**Premier trimestre 2022 comparativement au quatrième trimestre 2021**

Le total des provisions pour pertes sur créances s'est fixé à 9,4 millions \$, en baisse de 15,5 millions \$, ou 62 %, par rapport à celui du quatrième trimestre 2021. La baisse est surtout imputable aux provisions moins élevées sur les prêts productifs, car la Banque a comptabilisé, par suite de son examen stratégique, des provisions de 19,3 millions \$ au quatrième trimestre 2021 en lien avec son portefeuille de prêts à l'investissement, par suite de son examen stratégique. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 11 points de base pour le trimestre, contre 30 points de base pour le trimestre précédent.

Les provisions pour pertes sur prêts productifs se sont établies à 5,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022, alors qu'elles étaient de 22,0 millions \$ au quatrième trimestre 2021, ce qui reflète surtout les provisions moins élevées sur les prêts personnels, comme il a été mentionné précédemment.

Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés de 3,9 millions \$ ont augmenté de 1,0 million \$ du fait de la hausse des provisions sur les prêts commerciaux, contrebalancée en partie par l'amélioration au chapitre des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels.

TABLEAU 10  
**PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Prêts personnels</b>			
Prêts productifs (stades 1 et 2)	4 026 \$	21 360 \$	(307) \$
Prêts dépréciés (stade 3)	(4 092)	685	2 598
	(66)	22 045	2 291
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>			
Prêts productifs (stades 1 et 2)	970	1 044	1 779
Prêts dépréciés (stade 3)	(1 518)	(13)	2 298
	(548)	1 031	4 077
<b>Prêts commerciaux <sup>(1)</sup></b>			
Prêts productifs (stades 1 et 2)	491	(437)	(2 359)
Prêts dépréciés (stade 3)	9 523	2 261	12 791
	10 014	1 824	10 432
<b>Total des prêts</b>			
Prêts productifs (stades 1 et 2)	5 487	21 967	(887)
Prêts dépréciés (stade 3)	3 913	2 933	17 687
Provision pour pertes sur créances	9 400 \$	24 900 \$	16 800 \$
En pourcentage des prêts et acceptations moyens	0,11 %	0,30 %	0,20 %

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

**Corrections de valeur pour pertes sur créances**

Les corrections de valeur pour pertes sur prêts dépréciés ont augmenté de 1,0 million \$ par rapport à celles au 31 octobre 2021, du fait surtout du portefeuille de prêts commerciaux. Les corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs se sont établies à 114,4 millions \$ au 31 janvier 2022, une hausse de 6,3 millions \$ par rapport à celles au 31 octobre 2021.



TABLEAU 11  
CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	Au 31 janvier 2021
<b>Corrections de valeur pour pertes sur prêts</b>			
Prêts personnels	52 459 \$	53 086 \$	41 182 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	14 313	15 404	17 017
Prêts commerciaux	135 575	126 566	127 127
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts</b>	<b>202 347</b>	195 056	185 326
<b>Corrections de valeur pour pertes liées aux risques hors bilan</b>	<b>6 569</b>	7 522	8 240
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur créances</b>	<b>208 916 \$</b>	202 578 \$	193 566 \$
Corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs (stades 1 et 2)	114 388 \$	108 064 \$	98 867 \$
Corrections de valeur pour pertes sur prêts dépréciés (stade 3)	87 959	86 992	86 459
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts</b>	<b>202 347 \$</b>	195 056 \$	185 326 \$

### Prêts dépréciés

Les prêts dépréciés bruts ont totalisé 214,2 millions \$ au 31 janvier 2022, en baisse de 36,8 millions \$, ou 15 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2021, du fait de l'amélioration de la conjoncture économique qui a fait en sorte que des baisses ont été enregistrées dans toutes les catégories de prêts. Voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour de plus amples renseignements.

TABLEAU 12  
PRÊTS DÉPRÉCIÉS

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	Au 31 janvier 2021
<b>Prêts dépréciés bruts</b>			
Prêts personnels	15 452 \$	16 201 \$	29 762 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	53 538	58 192	66 260
Prêts commerciaux	145 168	176 517	178 085
	<b>214 158 \$</b>	250 910 \$	274 107 \$
<b>Corrections de valeur pour pertes sur prêts dépréciés (stade 3)</b>			
Prêts personnels	(4 535) \$	(9 471) \$	(16 211) \$
Prêts hypothécaires résidentiels	(2 140)	(4 209)	(4 962)
Prêts commerciaux	(81 284)	(73 312)	(65 286)
	<b>(87 959) \$</b>	(86 992) \$	(86 459) \$
<b>Prêts dépréciés nets</b>			
Prêts personnels	10 917 \$	6 730 \$	13 551 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	51 398	53 983	61 298
Prêts commerciaux	63 884	103 205	112 799
	<b>126 199 \$</b>	163 918 \$	187 648 \$
<b>Prêts dépréciés en % des prêts totaux</b>			
Bruts	0,62 %	0,75 %	0,82 %
Nets	0,37 %	0,49 %	0,56 %

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond à la perte financière que pourrait subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel de taux d'intérêt vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le tableau ci-dessous fournit une mesure de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 31 janvier 2022. Tel que présenté, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

**TABEAU 13**  
**ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT**

En milliers de dollars (non audité)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt</b>		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	3 042 \$	15 635 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(29 185) \$	(33 420) \$

#### Fin éventuelle du taux offert en dollars canadiens

En octobre 2020, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a été constitué pour analyser l'état actuel du taux offert en dollars canadiens (CDOR) et pour formuler des recommandations fondées sur cette analyse. Le Groupe de travail sur le TARCOM a recommandé que l'administrateur du taux CDOR, soit Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), en cesse la publication pour toutes les échéances restantes à partir de la fin de juin 2024. Cependant, la décision de mettre fin à la publication du taux CDOR revient ultimement à RSBL, et les recommandations du TARCOM ne constituent pas une déclaration publique ou une publication d'information indiquant que l'administrateur du CDOR a cessé ou cessera de fournir le taux définitivement pour une durée indéterminée.

La Banque a mis en place un programme à l'échelle de l'entreprise visant à assurer la transition des taux interbancaires offerts vers des taux sans risque. Le programme s'est concentré sur l'identification et la quantification de l'exposition de la Banque à divers taux d'intérêt de référence, sur la capacité de négocier des produits indexés à des taux alternatifs sans risque, notamment l'évaluation des changements aux systèmes et des incidences sur la comptabilité de couverture, ainsi que sur l'évaluation du libellé actuel de ses modifications contractuelles. La Banque a mis en place des plans détaillés, des processus et des procédures visant à soutenir le remplacement d'une partie importante de son exposition aux taux interbancaires offerts par des taux sans risque au cours de l'exercice 2022.

#### RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les exigences visant les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement.

La Banque maintient des liquidités et un financement qui sont appropriés aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de son profil de risque.

La Banque surveille quotidiennement les liquidités et veille à ce que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies, en accordant une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue sa réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence de la banque centrale. Les besoins sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La Banque reçoit des dépôts de clients particuliers, commerciaux et institutionnels et a accès à du financement de gros de sources diversifiées. De plus, la Banque obtient des dépôts de particuliers par différents canaux, notamment le réseau de succursales au Québec et par l'entremise de conseillers et de courtiers, ainsi que le canal numérique. Les options de financement de gros comprennent la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité de gestion de l'actif et du passif, le comité exécutif et le conseil d'administration.

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de 30 jours.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

## Notes de crédit

Les dépôts de particuliers constituent la principale source de financement de la Banque. La Banque accède également aux marchés de gros afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, en particulier du financement des ventes en gros, est liée aux notes de crédit attribuées par les agences de notation comme DBRS Morningstar (DBRS) et S&P Global Rating Services (S&P). Les révisions des notes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les autres obligations de garantie.

Les modifications aux notes de crédit pourraient également avoir une incidence sur la participation de la Banque à d'autres arrangements bancaires. La Banque assure une surveillance régulière de l'incidence d'un déclassement hypothétique de sa note de crédit sur les exigences en matière de garantie. Au 31 janvier 2022, les garanties additionnelles qui seraient requises dans l'éventualité d'une baisse d'un cran à trois crans de la note de crédit sont négligeables.

Le 16 décembre 2021, DBRS a confirmé les notes de crédit d'émetteur à long et à court terme de A (bas) et de R-1 (bas) de la Banque. De plus, DBRS a maintenu sa perspective à stable.

Le tableau 14 présente les notes de crédit de la Banque que lui ont attribuées les agences de notation.

TABLEAU 14  
**NOTES DE CRÉDIT**  
Au 31 janvier 2022

	DBRS <sup>(1)</sup>	S&P <sup>(2)</sup>
Dépôts et dette à long terme	A (faible)	BBB
Obligations sécurisées	AAA	s. o.
Instruments à court terme	R-1 (faible)	A-2
Dette subordonnée admissible comme FPUNV	BBB (faible)	BB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles comme FPUNV	BB (élevée)	BB-
Actions privilégiées admissibles comme FPUNV	Pfd-3	BB-
Perspective	Stable	Stable

(1) Chaque catégorie de note de DBRS est accompagnée de l'une des trois tendances - « positive », « stable », « négative » - et de la mention « sous examen ». La tendance qui accompagne la note de crédit donne aux investisseurs des indications relativement à l'avis de DBRS sur les perspectives de la notation en question. Cependant, les investisseurs ne doivent pas présumer qu'une tendance positive ou négative est nécessairement indicative de l'imminence de la modification d'une note.

(2) Une perspective de notation attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (en général de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de notation. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de note de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de notation déterminées par S&P et leur signification sont les suivantes : « positive » signifie que la note pourrait être haussée; « négative » signifie que la note pourrait être abaissée; « stable » signifie qu'il est peu probable que la note change; « en développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée.

## Échéance contractuelle des actifs et des passifs

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs à leur valeur comptable (p. ex., au coût amorti ou à la juste valeur) aux dates de clôture ci-après. Les détails ayant trait à l'échéance contractuelle constituent une source d'information pour la gestion du risque d'illiquidité.

TABLEAU 15  
ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE DES ACTIFS ET DES PASSIFS

Au 31 janvier 2022

En milliers de dollars (non audité)	À terme							Aucune échéance	Total
	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
<b>Actif</b>									
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	63 522 \$	63 522 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	863 269	—	—	25 000	—	—	—	92 042	980 311
Valeurs mobilières	171 145	679 910	120 083	748 614	873 969	1 731 608	1 544 276	308 964	6 178 569
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2 736 573	94 118	91 981	49 995	—	—	—	—	2 972 667
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>									
Prêts personnels	13 891	21 617	29 546	36 306	55 947	18 347	5 999	3 349 738	3 531 391
Prêts hypothécaires résidentiels	691 739	1 053 415	879 077	628 159	1 640 815	10 421 034	44 502	112 725	15 471 466
Prêts commerciaux	2 509 359	1 116 688	987 845	882 567	2 584 979	2 635 132	1 571 568	3 068 543	15 356 681
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	15 000	—	—	—	—	—	—	—	15 000
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	(202 347)	(202 347)
	3 229 989	2 191 721	1 896 468	1 547 032	4 281 741	13 074 512	1 622 069	6 328 659	34 172 191
<b>Autres</b>	935	1 592	424	1 458	547	341	—	1 712 630	1 717 927
<b>Actif total</b>	<b>7 001 911 \$</b>	<b>2 297 341 \$</b>	<b>2 108 956 \$</b>	<b>2 372 099 \$</b>	<b>5 156 257 \$</b>	<b>14 806 461 \$</b>	<b>3 166 345 \$</b>	<b>8 505 817 \$</b>	<b>46 085 187 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>									
<b>Dépôts</b>									
Dépôts de particuliers <sup>(1)</sup>	1 689 805 \$	1 693 885 \$	1 509 667 \$	1 860 148 \$	3 222 846 \$	1 976 488 \$	44 479 \$	6 844 598 \$	18 841 916 \$
Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts <sup>(1)</sup>	181 860	203 084	129 400	108 098	134 813	34 721	1 214	1 693 387	2 486 577
Dépôts de gros	701 750	313 239	336 355	50 000	403 029	721 379	—	—	2 525 752
Obligations sécurisées	—	—	—	—	—	248 454	—	—	248 454
	2 573 415	2 210 208	1 975 423	2 018 246	3 760 689	2 981 041	45 693	8 537 985	24 102 699
<b>Engagements au titre des valeurs vendues à découvert <sup>(2)</sup></b>	<b>961 750</b>	<b>67 350</b>	<b>9 940</b>	<b>24 669</b>	<b>265 164</b>	<b>1 027 337</b>	<b>1 069 340</b>	<b>465</b>	<b>3 426 015</b>
<b>Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat</b>	<b>2 181 151</b>	<b>189 654</b>	<b>187 357</b>	<b>146 644</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 704 806</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>18 504</b>	<b>3 254</b>	<b>3 240</b>	<b>3 188</b>	<b>24 796</b>	<b>23 998</b>	<b>74 697</b>	<b>1 377 360</b>	<b>1 529 037</b>
<b>Dettes liées aux activités de titrisation <sup>(3)</sup></b>	<b>166 132</b>	<b>518 666</b>	<b>330 544</b>	<b>576 604</b>	<b>1 081 240</b>	<b>7 033 611</b>	<b>1 631 825</b>	<b>(21 243)</b>	<b>11 317 379</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>—</b>	<b>345 411</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>345 411</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 659 840</b>	<b>2 659 840</b>
<b>Passifs et capitaux propres totaux</b>	<b>5 900 952 \$</b>	<b>3 334 543 \$</b>	<b>2 506 503 \$</b>	<b>2 769 351 \$</b>	<b>5 131 888 \$</b>	<b>11 065 988 \$</b>	<b>2 821 555 \$</b>	<b>12 554 407 \$</b>	<b>46 085 187 \$</b>

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

En milliers de dollars (non audité)	À terme								Total
	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance	
<b>Actifs</b>									
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	69 002 \$	69 002 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	472 093	—	—	25 000	—	—	—	101 028	598 121
<b>Valeurs mobilières</b>	700 462	236 520	545 582	95 149	1 306 974	1 658 171	1 631 214	325 121	6 499 193
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>	2 216 738	311 441	94 118	91 988	49 996	—	—	—	2 764 281
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>									
Prêts personnels	35 591	16 087	17 350	29 578	81 966	27 021	6 729	3 467 019	3 681 341
Prêts hypothécaires résidentiels	854 713	834 365	1 058 118	910 309	1 789 023	10 246 094	47 017	117 360	15 856 999
Prêts commerciaux	2 456 796	922 397	1 163 813	752 675	2 539 074	2 462 739	1 484 525	2 324 404	14 106 423
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	[195 056]	[195 056]
	3 347 100	1 772 849	2 239 281	1 692 562	4 410 063	12 735 854	1 538 271	5 713 727	33 449 707
<b>Autres</b>	2 524	594	1 344	213	628	396	—	1 691 021	1 696 720
<b>Actifs totaux</b>	6 738 917 \$	2 321 404 \$	2 880 325 \$	1 904 912 \$	5 767 661 \$	14 394 421 \$	3 169 485 \$	7 899 899 \$	45 077 024 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>									
<b>Dépôts</b>									
Dépôts de particuliers <sup>(1)</sup>	1 857 632 \$	1 689 257 \$	1 718 259 \$	1 531 813 \$	3 337 987 \$	1 932 861 \$	38 926 \$	6 044 309 \$	18 151 044 \$
Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts <sup>(1)</sup>	78 551	177 233	224 022	132 476	135 507	36 978	1 214	1 744 226	2 530 207
Dépôts de gros	507 500	232 000	243 270	346 341	401 908	327 422	—	—	2 058 441
Obligations sécurisées	—	—	—	—	—	248 537	—	—	248 537
	2 443 683	2 098 490	2 185 551	2 010 630	3 875 402	2 545 798	40 140	7 788 535	22 988 229
<b>Engagements au titre des valeurs vendues à découvert <sup>(2)</sup></b>	164 118	370 808	28 237	190 432	354 891	918 046	1 200 660	24 490	3 251 682
<b>Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat</b>	1 620 728	627 277	189 573	187 288	146 608	—	—	—	2 771 474
<b>Autres passifs</b>	4 052	4 020	3 956	3 876	25 167	19 072	59 998	1 699 316	1 819 457
<b>Dettes liées aux activités de titrisation <sup>(3)</sup></b>	567 601	180 014	523 331	338 379	1 472 184	6 490 459	1 658 956	24 606	11 255 530
<b>Dettes subordonnées</b>	—	—	349 782	—	—	—	—	—	349 782
<b>Capitaux propres</b>	—	—	—	—	—	—	—	2 640 870	2 640 870
<b>Passifs et capitaux propres totaux</b>	4 800 182 \$	3 280 609 \$	3 280 430 \$	2 730 605 \$	5 874 252 \$	9 973 375 \$	2 959 754 \$	12 177 817 \$	45 077 024 \$

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

## DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

TABLEAU 16  
DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 janvier 2021	31 octobre 2020	31 juillet 2020	30 avril 2020
Revenu net d'intérêt	180 918 \$	173 095 \$	174 696 \$	171 476 \$	173 074 \$	169 346 \$	173 546 \$	170 747 \$
Autres revenus	76 621	77 336	80 188	78 292	74 300	74 193	75 063	69 401
Revenu total	257 539	250 431	254 884	249 768	247 374	243 539	248 609	240 148
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	—	—	—	—	100	127	179
Provisions pour pertes sur créances	9 400	24 900	5 400	2 400	16 800	24 200	22 300	54 900
Frais autres que d'intérêt	177 930	356 480	170 258	179 561	174 063	177 592	183 777	183 516
Résultat avant impôts sur le résultat	70 209	(130 949)	79 226	67 807	56 511	41 647	42 405	1 553
Impôts sur le résultat	14 691	(28 073)	17 162	14 745	11 692	4 836	6 188	(7 332)
Résultat net	55 518 \$	(102 876) \$	62 064 \$	53 062 \$	44 819 \$	36 811 \$	36 217 \$	8 885 \$
Résultat par action								
de base	1,17 \$	(2,39) \$	1,32 \$	1,15 \$	0,96 \$	0,79 \$	0,77 \$	0,13 \$
dilué	1,17 \$	(2,39) \$	1,32 \$	1,15 \$	0,96 \$	0,79 \$	0,77 \$	0,13 \$

## RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers conformément aux IFRS. Au cours du premier trimestre clos le 31 janvier 2022, aucune modification du CIIF n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a approuvé ce document avant sa diffusion.

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2021. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2022 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » du rapport annuel 2021 de la Banque ainsi que les notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2021 pour de plus amples renseignements.

### Incidence de la COVID-19 sur les jugements, estimations et hypothèses

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant la conjoncture économique future. La pandémie mondiale de COVID-19 a amplifié l'incertitude à l'égard des hypothèses utilisées par la direction pour poser des jugements et faire des estimations. Toute l'ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 sur l'économie du Canada et celle des États-Unis et sur les activités de la Banque continue d'être incertaine et difficile à prévoir. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » du rapport annuel 2021 de la Banque ainsi que les notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2021.

## MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes existantes qui s'appliquent pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. Il n'y a eu aucune mise à jour importante des méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2021 et à la rubrique « Modifications de méthodes comptables à venir » du rapport annuel 2021 de la Banque.

# GLOSSAIRE

## TERMES GÉNÉRAUX

**Acceptations bancaires** – Lettres de change ou instruments négociables tirés par un emprunteur aux fins du paiement à l'échéance et acceptés par une banque. Les acceptations bancaires constituent une garantie de paiement par la Banque et peuvent se négocier sur le marché monétaire. La Banque facture des frais d'estampillage pour garantir la créance.

**Corrections de valeur pour pertes sur créances** – Estimation, par la Banque, des pertes de crédit attendues à la date de clôture. Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit sur la durée de vie attendue restante d'un instrument financier. Ces corrections de valeur sont principalement liées aux risques liés aux prêts et aux acceptations et aux risques hors bilan, y compris les lettres de garantie et certains montants non utilisés des facilités de crédit approuvées.

**Couverture** – Technique de gestion des risques visant à neutraliser ou à gérer l'exposition aux risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit liés aux opérations bancaires courantes en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations du marché.

**Dérivés** – Contrats dont la valeur fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt ou de change, du cours des actions ou du prix des produits de base. Les dérivés permettent de transférer, de modifier ou d'atténuer les risques actuels ou prévus liés aux variations des taux et des prix.

**Instruments financiers hors bilan** – Divers accords financiers offerts aux clients, qui comprennent notamment pour la Banque les dérivés, les engagements de crédit et les garanties et autres ententes d'indemnisation.

**Juste valeur** – Correspond au prix estimé qui serait reçu ou payé lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

**Montant nominal** – Montant du capital utilisé pour calculer l'intérêt et les autres montants à verser en vertu de contrats dérivés.

**Option** – Entente contractuelle entre deux parties, en vertu de laquelle le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'entente est conclue. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

**Point de base** – Correspond à un centième de un pour cent.

**Prêts dépréciés** – Correspond aux prêts pour lesquels un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs du prêt sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

**Prêts hypothécaires Alt A** – Prêts hypothécaires consentis à des emprunteurs dont le crédit est irréprochable d'après les critères de crédit à taux préférentiel, mais dont les caractéristiques, comme le ratio prêt-valeur, la documentation d'emprunt ou le type d'occupation ou de propriété, peuvent les rendre inadmissibles aux programmes standard de souscription de risque.

**Provisions pour pertes sur créances** – Montant porté au débit ou au crédit du résultat permettant d'ajuster les corrections de valeur pour pertes sur créances au titre des actifs financiers productifs et dépréciés et les ramener au niveau approprié.

**Résultat par action (RPA)** – Calculé en divisant le résultat net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le RPA dilué est calculé en ajustant le nombre d'actions en circulation aux fins de la conversion éventuelle d'instruments financiers en actions ordinaires.

**Revenu net d'intérêt** – S'entend du résultat sur les actifs, comme les prêts et les valeurs mobilières, y compris l'intérêt et le revenu de dividende, moins les frais d'intérêt versés sur les passifs, comme les dépôts.

**Swap** – Entente contractuelle par laquelle deux parties conviennent d'échanger des flux de trésorerie pendant une période déterminée. Les divers swaps conclus par la Banque sont les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et les swaps sur le rendement total.

**Taux d'intérêt effectif** – Taux d'actualisation des décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

**Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat** – Achats à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de revente et ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat à des prix et à des dates prédéterminées. Compte tenu du faible transfert de risque lié à ces achats et à ces ventes, ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts garantis.

## MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

**Actif productif moyen** – L'actif productif moyen comprend les prêts de la Banque, déduction faite des corrections de valeur pour pertes, ainsi que les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque et les dérivés, mais exclut l'actif productif moyen lié aux activités de négociation. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

**Actifs administrés** – S'entend surtout des actifs liés aux comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés, les actifs de courtage des clients, les fonds communs de placement et les prêts administrés par la Banque dont les clients ont la propriété effective et qui, par conséquent, ne sont pas comptabilisés au bilan de la Banque.

**Corrections de valeur pour pertes sur créances en pourcentage du total des prêts et acceptations** – Ratio des corrections de valeur pour pertes sur créances par rapport au total des prêts et acceptations.

**Levier d'exploitation** – Mesure de l'efficacité et écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

**Marge nette d'intérêt** – Ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen (fondé sur les soldes quotidiens pour la période) exprimé en pourcentage ou en points de base.

**Passifs portant intérêt** – Comprennent les dépôts de la Banque, la dette liée aux activités de titrisation et la dette subordonnée utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque et les dérivés, mais excluent les passifs portant intérêt liés aux activités de négociation.

**Prêts dépréciés bruts en pourcentage des prêts et acceptations** – Prêts dépréciés en pourcentage du total des prêts et acceptations à la fin de la période.

**Prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts et acceptations** – Prêts dépréciés diminués des corrections de valeur pour les pertes sur prêts dépréciés en pourcentage du total des prêts et acceptations à la fin de la période.

**Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et acceptations moyens** – Ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens. Dans le cas des prêts et acceptations moyens, les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

**Ratio cours/résultat** – Quotient obtenu en divisant le cours de clôture de l'action ordinaire par le résultat de base par action.

**Ratio d'efficacité** – Mesure de la productivité et du contrôle des coûts, définie comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total.

**Ratio du dividende versé** – Défini comme les dividendes déclarés sur les actions ordinaires en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

**Rendement de l'action** – Quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

## TERMES RELATIFS AU RISQUE ET AUX FONDS PROPRES

**Actif pondéré en fonction des risques** – Actif calculé en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération du risque. La Banque a recours à des facteurs de pondération du risque standard stipulés par le BSIF, d'après les lignes directrices de la Banque des règlements internationaux (BRI).

**Bâle II** – Le deuxième des Accords de Bâle, qui sont des recommandations sur les lois et règlements bancaires publiés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Bâle II a pour but de créer une norme internationale que les organismes de réglementation bancaire peuvent utiliser lorsqu'ils élaborent des règlements relatifs au montant des fonds propres requis pour protéger les banques contre le risque financier et le risque opérationnel. L'Accord de Bâle II a également introduit l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

**Bâle III** – Ensemble de mesures que le CBCB a élaboré pour renforcer l'Accord de Bâle II ainsi que le contrôle et la gestion des risques dans le secteur bancaire. Ces mesures ont également introduit les normes de liquidité.

**Exposition en cas de défaillance (ECD)** – Montant dû par un débiteur attendu au moment de la défaillance.

**Fonds propres de catégorie 1** – Formes de fonds comprenant principalement les CET1 et les actions privilégiées.

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)** – Forme de fonds propres la plus permanente selon Bâle III, comprenant principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite du goodwill, des logiciels et autres immobilisations incorporelles, des actifs nets des régimes de retraite, des réserves de flux de trésorerie et de certaines autres déductions stipulées par le BSIF.

**Perte en cas de défaillance (PCD)** – Pourcentage estimatif de l'ECD représentant le montant dont le recouvrement n'est pas attendu au cours du processus de recouvrement.

**Probabilité de défaillance (PD)** – Pourcentage estimatif représentant la probabilité de défaillance d'un débiteur au cours d'une période donnée pour une note précise ou pour un lot d'expositions en particulier.



**Ratio de levier** – Fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres.

**Ratio de liquidité à court terme** – Mesure du caractère suffisant des liquidités de haute qualité disponibles pour satisfaire aux obligations financières à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de 30 jours.

**Ratios de fonds propres** – Quotient obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 ou le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

**Risque de crédit et de contrepartie** – Risque qu'une perte financière puisse survenir si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) à une transaction ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

**Risque opérationnel** – Risque de perte ou de dommages résultant d'une défaillance attribuable à des ressources humaines, au caractère inadéquat ou à la défaillance des processus, technologies et systèmes internes ou à des événements extérieurs, y compris le risque juridique, mais déduction faite du risque lié à la réglementation, du risque stratégique et du risque lié à la réputation.

**Total des fonds propres** – Comprend les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2, déduction faite de certains éléments. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent principalement la dette subordonnée et la tranche admissible des provisions cumulatives collectives sur pertes sur prêts.

# BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

### INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

AU 31 JANVIER 2022 ET POUR LA PÉRIODE CLOSE À CETTE DATE

#### TABLE DES MATIÈRES

BILAN CONSOLIDÉ .....	27
ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ .....	28
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ .....	29
ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ .....	30
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ .....	32

#### NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

1. Information générale .....	33	8. Capital-actions .....	42
2. Mode de présentation .....	33	9. Rémunération fondée sur des actions .....	44
3. Modifications de méthodes comptables à venir .....	34	10. Avantages postérieurs à l'emploi .....	45
4. Valeurs mobilières .....	34	11. Résultat par action .....	45
5. Prêts et corrections de valeur pour pertes sur créances .....	35	12. Instruments financiers – juste valeur .....	45
6. Titrisation et entités structurées .....	40	13. Revenu lié aux instruments financiers .....	46
7. Dépôts .....	41	14. Passifs éventuels .....	46
		15. Charges de dépréciation et de restructuration .....	47

## BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Actif</b>			
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques</b>		<b>63 522 \$</b>	69 002 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>		<b>980 311</b>	598 121
<b>Valeurs mobilières</b>	<b>4 et 6</b>		
Au coût amorti		2 965 087	3 189 455
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		2 960 789	3 050 658
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)		252 693	259 080
		<b>6 178 569</b>	6 499 193
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>		<b>2 972 667</b>	2 764 281
<b>Prêts</b>	<b>5 et 6</b>		
Personnels		3 531 391	3 681 341
Hypothécaires résidentiels		15 471 466	15 856 999
Commerciaux		15 356 681	14 106 423
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		15 000	—
		<b>34 374 538</b>	33 644 763
Corrections de valeur pour pertes sur prêts		(202 347)	(195 056)
		<b>34 172 191</b>	33 449 707
<b>Autres</b>			
Dérivés		197 363	263 014
Immobilisations corporelles		119 567	100 576
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		277 244	278 295
Goodwill		79 841	78 429
Actif d'impôt différé		59 166	58 492
Autres actifs		984 746	917 914
		<b>1 717 927</b>	1 696 720
		<b>46 085 187 \$</b>	45 077 024 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Dépôts</b>	<b>7</b>		
Particuliers		18 841 916 \$	18 151 044 \$
Entreprises, banques et autres		5 260 783	4 837 185
		<b>24 102 699</b>	22 988 229
<b>Autres</b>			
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		3 426 015	3 251 682
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 704 806	2 771 474
Acceptations		15 000	—
Dérivés		178 772	153 069
Passif d'impôt différé		50 913	48 244
Autres passifs	<b>14</b>	1 284 352	1 618 144
		<b>7 659 858</b>	7 842 613
<b>Dettes liées aux activités de titrisation</b>	<b>6</b>	<b>11 317 379</b>	11 255 530
<b>Dettes subordonnées</b>		<b>345 411</b>	349 782
<b>Capitaux propres</b>			
Actions privilégiées	<b>8</b>	122 071	122 071
Billets avec remboursement de capital à recours limité	<b>8</b>	121 315	123 612
Actions ordinaires	<b>8</b>	1 165 683	1 172 722
Résultats non distribués		1 222 052	1 195 264
Cumul des autres éléments du résultat global		24 685	23 534
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	<b>9</b>	4 034	3 667
		<b>2 659 840</b>	2 640 870
		<b>46 085 187 \$</b>	45 077 024 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les		
		31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Revenus d'intérêt et de dividendes</b>	<b>13</b>			
Prêts		277 388 \$	272 606 \$	288 817 \$
Valeurs mobilières		11 969	11 499	11 753
Dépôts auprès de banques		561	425	427
Autres, incluant les dérivés		21 102	19 751	25 373
		<b>311 020</b>	<b>304 281</b>	<b>326 370</b>
<b>Frais d'intérêt</b>	<b>13</b>			
Dépôts		80 555	82 204	103 851
Dettes liées aux activités de titrisation		44 571	44 366	43 908
Dettes subordonnées		3 835	3 835	3 828
Autres, incluant les dérivés		1 141	781	1 709
		<b>130 102</b>	<b>131 186</b>	<b>153 296</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>		<b>180 918</b>	<b>173 095</b>	<b>173 074</b>
<b>Autres revenus</b>				
Commissions sur prêts		17 346	17 581	16 097
Frais et commissions de courtage en valeurs mobilières		12 686	16 886	14 110
Commissions sur la vente de fonds communs de placement		13 163	13 075	11 635
Frais de service		7 576	7 693	7 237
Revenus tirés des instruments financiers	13	7 586	5 502	9 091
Revenus tirés des services de cartes		7 406	7 578	6 699
Frais tirés des comptes d'investissement		3 668	3 360	3 755
Revenus d'assurance, montant net		2 616	2 018	2 689
Autres		4 574	3 643	2 987
		<b>76 621</b>	<b>77 336</b>	<b>74 300</b>
<b>Revenu total</b>		<b>257 539</b>	<b>250 431</b>	<b>247 374</b>
<b>Provisions pour pertes sur créances</b>	<b>5</b>	<b>9 400</b>	<b>24 900</b>	<b>16 800</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>				
Salaires et avantages du personnel	9 et 10	97 706	87 655	95 406
Frais d'occupation de locaux et technologie		45 004	45 449	48 456
Autres		32 878	34 005	29 580
Charges de dépréciation et de restructuration	15	2 342	189 371	621
		<b>177 930</b>	<b>356 480</b>	<b>174 063</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>70 209</b>	<b>(130 949)</b>	<b>56 511</b>
Impôts sur le résultat		14 691	(28 073)	11 692
<b>Résultat net</b>		<b>55 518 \$</b>	<b>(102 876) \$</b>	<b>44 819 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées et intérêt sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	8	4 601	1 355	3 117
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>50 917 \$</b>	<b>(104 231) \$</b>	<b>41 702 \$</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>11</b>			
de base		1,17 \$	(2,39) \$	0,96 \$
dilué		1,17 \$	(2,39) \$	0,96 \$
<b>Dividendes par action ordinaire</b>		<b>0,44 \$</b>	<b>0,40 \$</b>	<b>0,40 \$</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Résultat net</b>	<b>55 518 \$</b>	<b>(102 876) \$</b>	<b>44 819 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat</b>			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat consolidé			
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(233)	(217)	17
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	63	(36)	(204)
	(170)	(253)	(187)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6 504)	3 681	(1 333)
Écarts de conversion, montant net			
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	13 756	(5 235)	(19 277)
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger	(5 931)	1 957	6 479
	7 825	(3 278)	(12 798)
	1 151	150	(14 318)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat consolidé			
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	1 289	4 465	4 620
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	(1 548)	7 277	15 243
	(259)	11 742	19 863
Total des autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	892	11 892	5 545
<b>Résultat global</b>	<b>56 410 \$</b>	<b>(90 984) \$</b>	<b>50 364 \$</b>

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat (le recouvrement) liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(84) \$	(178) \$	6 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	23	(13)	(73)
	(61)	(191)	(67)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	(2 343)	1 324	(481)
Écarts de conversion, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger	(26)	(6)	(86)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	464	1 608	1 664
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	(558)	2 652	5 496
	(2 524) \$	5 387 \$	6 526 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global									
	Actions privilégiées (note 8)	Billets avec remboursement de capital à recours limité (note 8)	Actions ordinaires (note 8)	Résultats non distribués	Titres d'emprunt à la JVAERG	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger	Total	Réserve pour rémunération fondée sur des actions	Total des capitaux propres
Solde au 31 octobre 2021	122 071 \$	123 612 \$	1 172 722 \$	1 195 264 \$	278 \$	42 095 \$	(18 839) \$	23 534 \$	3 667 \$	2 640 870 \$
Résultat net				55 518						55 518
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat										
Pertes latentes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG					(233)			(233)		(233)
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG					63			63		63
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie						(6 504)		(6 504)		(6 504)
Profits de change latents sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net							13 756	13 756		13 756
Pertes nettes sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger							(5 931)	(5 931)		(5 931)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel				1 289						1 289
Pertes nettes sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG				(1 548)						(1 548)
Résultat global				55 259	(170)	(6 504)	7 825	1 151		56 410
Incidence des billets avec remboursement de capital à recours limité acquis ou vendus à des fins de négociation		(2 297)								(2 297)
Émission d'actions ordinaires			871							871
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation			(7 910)	(4 691)						(12 601)
Rémunération fondée sur des actions									367	367
Dividendes et autres										
Actions privilégiées et billets avec remboursement de capital à recours limité				(4 601)						(4 601)
Actions ordinaires				(19 179)						(19 179)
Solde au 31 janvier 2022	122 071 \$	121 315 \$	1 165 683 \$	1 222 052 \$	108 \$	35 591 \$	(11 014) \$	24 685 \$	4 034 \$	2 659 840 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (SUITE)

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2021

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global							Réserve pour rémunération fondée sur des actions	Total des capitaux propres
	Actions privilégiées (note 8)	Actions ordinaires (note 8)	Résultats non distribués	Titres d'emprunt à la JVAERG	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger	Total		
Solde au 31 octobre 2020	244 038 \$	1 159 488 \$	1 152 973 \$	1 784 \$	43 593 \$	6 838 \$	52 215 \$	2 527 \$	2 611 241 \$
Résultat net			44 819						44 819
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat									
Profits latents nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG				17			17		17
Reclassement en résultat net des profits nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(204)			(204)		(204)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(1 333)		(1 333)		(1 333)
Pertes de change latentes sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						(19 277)	(19 277)		(19 277)
Profits nets sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger						6 479	6 479		6 479
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			4 620						4 620
Profits nets sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG			15 243						15 243
Résultat global			64 682	(187)	(1 333)	(12 798)	(14 318)		50 364
Émission d'actions ordinaires		3 186							3 186
Rémunération fondée sur des actions								568	568
Dividendes									
Actions privilégiées			(3 117)						(3 117)
Actions ordinaires			(17 295)						(17 295)
Solde au 31 janvier 2021	244 038 \$	1 162 674 \$	1 197 243 \$	1 597 \$	42 260 \$	(5 960) \$	37 897 \$	3 095 \$	2 644 947 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les		
		31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Résultat net		55 518 \$	(102 876) \$	44 819 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :				
Provisions pour pertes sur créances	5	9 400	24 900	16 800
Impôt différé		4 349	(48 225)	540
Dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles, et des immobilisations corporelles		847	163 279	—
Amortissement des immobilisations corporelles		4 244	4 498	5 924
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles		8 572	8 592	10 365
Prêts		(730 747)	(701 662)	(38 492)
Acceptations		15 000	(20 000)	—
Valeurs mobilières à la JVRN		89 869	264 175	(615 775)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		(208 386)	223 488	(364 706)
Intérêts courus à recevoir		7 833	(13 259)	5 373
Actifs dérivés		65 651	5 825	(24 455)
Dépôts		1 114 470	(173 300)	(312 851)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		174 333	230 856	652 329
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		(66 668)	(555 869)	306 912
Intérêts courus à payer		(44 997)	2 661	(57 915)
Passifs dérivés		25 703	48 617	(23 617)
Dette liée aux activités de titrisation		61 849	471 205	399 152
Autres, montant net		(399 859)	71 026	(128 811)
		186 981	(96 069)	(124 408)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Paiement d'obligations locatives		(4 761)	(4 771)	(4 676)
Produit net de l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité	8	—	(37)	—
Incidence des billets avec remboursement de capital à recours limité acquis ou vendus à des fins de négociation	8	(2 297)	—	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	8	128	21	—
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	8	(12 601)	—	—
Dividendes et autres distributions		(15 422)	(1 261)	(3 058)
		(34 953)	(6 048)	(7 734)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Variation des valeurs mobilières au coût amorti				
Acquisitions		(852 103)	(800 513)	(310 175)
Produit à la vente et à l'échéance		1 076 516	779 843	516 257
Variations des valeurs mobilières à la JVAERG				
Acquisitions		(204 994)	(430 072)	(80 243)
Produit à la vente et à l'échéance		208 940	467 941	101 090
Produit à la vente de portefeuilles de prêts		—	19 529	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels et d'autres immobilisations incorporelles		(6 738)	(15 144)	(4 288)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques		(382 190)	78 473	(77 780)
		(160 569)	100 057	144 861
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques				
		3 061	(744)	(3 347)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques				
		(5 480)	(2 804)	9 372
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques au début de la période				
		69 002	71 806	69 661
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques à la fin de la période</b>		<b>63 522 \$</b>	<b>69 002 \$</b>	<b>79 033 \$</b>
<b>Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>				
Intérêts versés au cours de la période		183 109 \$	133 561 \$	215 504 \$
Intérêts reçus au cours de la période		323 793 \$	288 520 \$	334 928 \$
Dividendes reçus au cours de la période		3 444 \$	3 256 \$	3 290 \$
Impôts sur le résultat payés (reçus) au cours de la période		31 268 \$	(14 285) \$	23 866 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

## 1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) offre des services financiers à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels. La Banque exerce principalement ses activités au Canada et est présente aux États-Unis.

La Banque est la société mère ultime du Groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la Loi sur les banques (Canada). Son siège social est situé à Montréal, au Canada, et son bureau principal, à Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2022 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 1<sup>er</sup> mars 2022.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ont également été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie de présentation de la Banque. Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité de la Banque sont évalués au moyen de sa monnaie fonctionnelle, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

### 2.1 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations et des hypothèses subjectives ayant une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus, charges et d'autres informations connexes. Les estimations faites par la direction sont fondées sur des données historiques et d'autres hypothèses jugées raisonnables.

Des jugements ont été posés, et des estimations et des hypothèses ont été formulées, notamment à l'égard des éléments comptables suivants et sont traités comme il est mentionné dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 :

Juste valeur des instruments financiers	Notes 3 et 22	Avantages postérieurs à l'emploi	Notes 3 et 18
Corrections de valeur pour pertes sur créances	Notes 3 et 6	Impôts sur le résultat	Notes 3 et 19
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Notes 3, 9 et 10	Provisions et passifs éventuels	Notes 3 et 29

En raison des incertitudes inhérentes et du degré élevé de subjectivité qui caractérisent la comptabilisation ou l'évaluation des éléments énumérés précédemment, les résultats des prochaines périodes pourraient différer de ceux sur lesquels les estimations de la direction sont fondées, ce qui pourrait faire en sorte que les estimations et les jugements diffèrent considérablement des estimations et des jugements formulés par la direction aux fins de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

### Incidence de la COVID-19 sur les jugements, estimations et hypothèses

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant la conjoncture économique future. La pandémie mondiale de COVID-19 a amplifié l'incertitude à l'égard des hypothèses utilisées par la direction pour poser des jugements et faire des estimations. L'ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 aura sur l'économie du Canada et des États-Unis et les activités de la Banque demeure incertaine et difficile à prévoir.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes existantes qui sont applicables à la Banque au cours de diverses périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. Il n'y a eu aucune mise à jour importante des modifications comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2021.

### 4. VALEURS MOBILIÈRES

#### Qualité du crédit

Au 31 janvier 2022, les titres d'emprunt au coût amorti et à la JVAERG étaient classés au stade 1, la note de crédit à laquelle ils se rapportaient étant principalement considérée comme étant à faible risque aux fins de la notation interne du risque de la Banque. Au 31 janvier 2022, les corrections de valeur pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt au coût amorti et à l'égard des titres d'emprunt à la JVAERG s'établissaient respectivement à 0,2 million \$ (0,2 million \$ au 31 octobre 2021) et 0,2 million \$ (0,2 million \$ au 31 octobre 2021).

#### Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Valeurs mobilières émises ou garanties		
par le Canada <sup>(1)</sup>	1 230 715 \$	1 245 547 \$
par des provinces	1 597 125	1 729 373
par des municipalités	112 288	133 873
Autres titres d'emprunt	24 959	80 662
	<b>2 965 087 \$</b>	<b>3 189 455 \$</b>

(1) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

#### Valeurs mobilières à la JVAERG

Le tableau ci-dessous présente les profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

	Au 31 janvier 2022			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur <sup>(1)</sup>
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(2)</sup>	18 382 \$	1 \$	63 \$	18 320 \$
par des provinces	6 095	—	42	6 053
par des municipalités	13 682	130	14	13 798
Autres titres d'emprunt	15 488	259	38	15 709
Titres adossés à des actifs	174	1	—	175
Actions privilégiées	159 805	16 470	397	175 878
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	17 883	4 940	63	22 760
	<b>231 509 \$</b>	<b>21 801 \$</b>	<b>617 \$</b>	<b>252 693 \$</b>

	Au 31 octobre 2021			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur <sup>(1)</sup>
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(2)</sup>	8 028 \$	— \$	84 \$	7 944 \$
par des provinces	5 845	—	5	5 840
par des municipalités	31 535	207	2	31 740
Autres titres d'emprunt	14 347	365	4	14 708
Titres adossés à des actifs	407	5	—	412
Actions privilégiées	161 623	18 441	797	179 267
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	13 405	5 835	71	19 169
	<b>235 190 \$</b>	<b>24 853 \$</b>	<b>963 \$</b>	<b>259 080 \$</b>

(1) Les corrections de valeur pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt à la JVAERG, qui totalisaient 0,2 million \$ au 31 janvier 2022 (0,2 million \$ au 31 octobre 2021), sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

#### *Titres de capitaux propres désignés à la JVAERG*

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres, dont l'objectif économique consiste principalement à les détenir pour générer un revenu de dividendes, comme étant à la JVAERG, sans reclassement ultérieur des profits ou des pertes dans le résultat net.

Un revenu de dividendes de 2,8 millions \$ a été comptabilisé en résultat sur ces placements pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (2,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021), y compris un montant négligeable au titre des placements vendus au cours de ces périodes.

	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Juste valeur au début de la période	198 436 \$	170 157 \$
Variation de la juste valeur	(2 459)	21 053
Désignés à la JVAERG	6 057	15 610
Ventes ou rachats	(3 397)	(21 253)
Juste valeur à la fin de la période	198 637 \$	185 567 \$

## 5. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES

Aux 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021, les prêts étaient comptabilisés au coût amorti au bilan consolidé, comme il est décrit à la note 3 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

#### **Établir et évaluer les pertes de crédit attendues**

Pour des renseignements additionnels sur l'évaluation des pertes de crédit attendues, voir la note 6 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

## Exposition au risque de crédit

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute et nette des prêts et acceptations et des risques hors bilan au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021, en fonction de la qualité du crédit et du stade de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues de chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti.

	Au 31 janvier 2022				Au 31 octobre 2021			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Prêts personnels</b>								
Risque très faible	2 622 874 \$	221 \$	— \$	2 623 095 \$	2 788 385 \$	596 \$	— \$	2 788 981 \$
Risque faible	329 655	57 540	—	387 195	337 546	98 748	—	436 294
Risque moyen	244 265	252 143	—	496 408	191 675	235 612	—	427 287
Risque élevé	—	9 241	—	9 241	—	12 578	—	12 578
Défaillance	—	—	15 452	15 452	—	—	16 201	16 201
Valeur comptable brute	3 196 794	319 145	15 452	3 531 391	3 317 606	347 534	16 201	3 681 341
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	9 346	38 578	4 535	52 459	8 432	35 183	9 471	53 086
Valeur comptable nette	3 187 448 \$	280 567 \$	10 917 \$	3 478 932 \$	3 309 174 \$	312 351 \$	6 730 \$	3 628 255 \$
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Risque très faible	10 676 297 \$	997 \$	— \$	10 677 294 \$	10 867 771 \$	51 \$	— \$	10 867 822 \$
Risque faible	2 758 461	31 389	—	2 789 850	2 837 423	38 733	—	2 876 156
Risque moyen	1 557 675	324 793	—	1 882 468	1 650 657	332 921	—	1 983 578
Risque élevé	—	68 316	—	68 316	—	71 251	—	71 251
Défaillance	—	—	53 538	53 538	—	—	58 192	58 192
Valeur comptable brute	14 992 433	425 495	53 538	15 471 466	15 355 851	442 956	58 192	15 856 999
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	6 663	5 510	2 140	14 313	6 506	4 689	4 209	15 404
Valeur comptable nette	14 985 770 \$	419 985 \$	51 398 \$	15 457 153 \$	15 349 345 \$	438 267 \$	53 983 \$	15 841 595 \$
<b>Prêts commerciaux <sup>(1)</sup></b>								
Risque très faible	3 269 217 \$	18 518 \$	— \$	3 287 735 \$	3 106 102 \$	28 029 \$	— \$	3 134 131 \$
Risque faible	8 845 117	67 495	—	8 912 612	7 961 225	59 468	—	8 020 693
Risque moyen	2 497 050	320 378	—	2 817 428	2 336 298	304 990	—	2 641 288
Risque élevé	—	208 738	—	208 738	—	133 794	—	133 794
Défaillance	—	—	145 168	145 168	—	—	176 517	176 517
Valeur comptable brute	14 611 384	615 129	145 168	15 371 681	13 403 625	526 281	176 517	14 106 423
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	41 468	12 823	81 284	135 575	40 358	12 896	73 312	126 566
Valeur comptable nette	14 569 916 \$	602 306 \$	63 884 \$	15 236 106 \$	13 363 267 \$	513 385 \$	103 205 \$	13 979 857 \$
<b>Total des prêts</b>								
Valeur comptable brute	32 800 611 \$	1 359 769 \$	214 158 \$	34 374 538 \$	32 077 082 \$	1 316 771 \$	250 910 \$	33 644 763 \$
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	57 477	56 911	87 959	202 347	55 296	52 768	86 992	195 056
Valeur comptable nette	32 743 134 \$	1 302 858 \$	126 199 \$	34 172 191 \$	32 021 786 \$	1 264 003 \$	163 918 \$	33 449 707 \$
<b>Risques hors bilan <sup>(2)</sup></b>								
Risque très faible	1 048 684 \$	237 \$	— \$	1 048 921 \$	1 002 461 \$	414 \$	— \$	1 002 875 \$
Risque faible	1 236 993	22 174	—	1 259 167	1 333 287	23 440	—	1 356 727
Risque moyen	437 287	57 936	—	495 223	429 430	56 673	—	486 103
Risque élevé	—	5 987	—	5 987	—	6 771	—	6 771
Défaillance	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des risques	2 722 964	86 334	—	2 809 298	2 765 178	87 298	—	2 852 476
Corrections de valeur pour pertes liées aux risques hors bilan	5 147	1 422	—	6 569	5 775	1 747	—	7 522
Total des risques, montant net	2 717 817 \$	84 912 \$	— \$	2 802 729 \$	2 759 403 \$	85 551 \$	— \$	2 844 954 \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Comprendent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées.

## Prêts dépréciés

	Au 31 janvier 2022			Au 31 octobre 2021		
	Prêts dépréciés bruts	Corrections de valeur pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	Prêts dépréciés bruts	Correction de valeur pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets
Prêts personnels	15 452 \$	4 535 \$	10 917 \$	16 201 \$	9 471 \$	6 730 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	53 538	2 140	51 398	58 192	4 209	53 983
Prêts commerciaux	145 168	81 284	63 884	176 517	73 312	103 205
	<b>214 158 \$</b>	<b>87 959 \$</b>	<b>126 199 \$</b>	<b>250 910 \$</b>	<b>86 992 \$</b>	<b>163 918 \$</b>

## Prêts en souffrance, mais non dépréciés

Le tableau qui suit présente les prêts personnels et les prêts hypothécaires résidentiels qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme étant dépréciés. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non dépréciés n'est pas significatif. Les prêts pour lesquels un report de paiement a été accordé ne sont pas considérés en souffrance si les conditions de report sont respectées.

	Au 31 janvier 2022			Au 31 octobre 2021		
	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Total	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Total
Prêts personnels	51 321 \$	18 955 \$	70 276 \$	48 897 \$	19 823 \$	68 720 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	114 557	41 555	156 112	131 931	29 925	161 856
	<b>165 878 \$</b>	<b>60 510 \$</b>	<b>226 388 \$</b>	<b>180 828 \$</b>	<b>49 748 \$</b>	<b>230 576 \$</b>

## Rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente le rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances pour chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti, en fonction du stade de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues.

Rapprochement trimestriel des corrections de valeur pour pertes sur créances

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022				Pour le trimestre clos le 31 janvier 2021			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	9 561 \$	36 551 \$	9 471 \$	55 583 \$	8 758 \$	19 532 \$	17 212 \$	45 502 \$
Transferts :								
vers le stade 1	3 041	(2 532)	(509)	—	3 454	(2 752)	(702)	—
vers le stade 2	(1 870)	2 651	(781)	—	(655)	2 026	(1 371)	—
vers le stade 3	(33)	(1 205)	1 238	—	(21)	(863)	884	—
Octrois	177	—	—	177	128	—	—	128
Décomptabilisations	(265)	(1 488)	(5 744)	(7 497)	(164)	(496)	(2 936)	(3 596)
Réévaluation des provisions, montant net	(226)	5 776	1 704	7 254	(2 777)	1 813	6 723	5 759
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	824	3 202	(4 092)	(66)	(35)	(272)	2 598	2 291
Radiations	—	—	(2 701)	(2 701)	—	—	(6 640)	(6 640)
Recouvrements	—	—	2 078	2 078	—	—	3 263	3 263
Change et autres	—	—	(221)	(221)	—	—	(222)	(222)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>10 385 \$</b>	<b>39 753 \$</b>	<b>4 535 \$</b>	<b>54 673 \$</b>	<b>8 723 \$</b>	<b>19 260 \$</b>	<b>16 211 \$</b>	<b>44 194 \$</b>
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	9 346 \$	38 578 \$	4 535 \$	52 459 \$	7 257 \$	17 714 \$	16 211 \$	41 182 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	1 039	1 175	—	2 214	1 466	1 546	—	3 012
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	10 385 \$	39 753 \$	4 535 \$	54 673 \$	8 723 \$	19 260 \$	16 211 \$	44 194 \$
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	6 577 \$	4 707 \$	4 209 \$	15 493 \$	5 401 \$	5 048 \$	3 605 \$	14 054 \$
Transferts :								
vers le stade 1	1 458	(1 306)	(152)	—	2 003	(1 762)	(241)	—
vers le stade 2	(330)	801	(471)	—	(305)	1 076	(771)	—
vers le stade 3	(14)	(158)	172	—	(17)	(200)	217	—
Octrois	565	—	—	565	532	—	—	532
Décomptabilisations	(664)	(337)	(1 323)	(2 324)	(382)	(367)	(451)	(1 200)
Réévaluation des provisions, montant net	(872)	1 827	256	1 211	(491)	1 692	3 544	4 745
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	143	827	(1 518)	(548)	1 340	439	2 298	4 077
Radiations	—	—	(461)	(461)	—	—	(917)	(917)
Recouvrements	—	—	292	292	—	—	357	357
Change et autres	—	—	(382)	(382)	—	—	(381)	(381)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>6 720 \$</b>	<b>5 534 \$</b>	<b>2 140 \$</b>	<b>14 394 \$</b>	<b>6 741 \$</b>	<b>5 487 \$</b>	<b>4 962 \$</b>	<b>17 190 \$</b>
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	6 663 \$	5 510 \$	2 140 \$	14 313 \$	6 607 \$	5 448 \$	4 962 \$	17 017 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	57	24	—	81	134	39	—	173
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	6 720 \$	5 534 \$	2 140 \$	14 394 \$	6 741 \$	5 487 \$	4 962 \$	17 190 \$
<b>Prêts commerciaux</b>								
Solde au début de la période	44 933 \$	13 257 \$	73 312 \$	131 502 \$	51 031 \$	18 765 \$	55 618 \$	125 414 \$
Transferts :								
vers le stade 1	2 462	(1 393)	(1 069)	—	1 993	(1 822)	(171)	—
vers le stade 2	(674)	858	(184)	—	(980)	1 834	(854)	—
vers le stade 3	(20)	(270)	290	—	(174)	(1 086)	1 260	—
Octrois	2 847	—	—	2 847	3 531	—	—	3 531
Décomptabilisations	(5 471)	(3 495)	(7 048)	(16 014)	(6 994)	(3 304)	(2 207)	(12 505)
Réévaluations des provisions, montant net	1 537	4 110	17 534	23 181	1 374	3 269	14 763	19 406
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	681	(190)	9 523	10 014	(1 250)	(1 109)	12 791	10 432
Radiations	—	—	(1 163)	(1 163)	—	—	(3 289)	(3 289)
Recouvrements	—	—	177	177	—	—	1 002	1 002
Change et autres	(95)	(21)	(565)	(681)	(391)	(150)	(836)	(1 377)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>45 519 \$</b>	<b>13 046 \$</b>	<b>81 284 \$</b>	<b>139 849 \$</b>	<b>49 390 \$</b>	<b>17 506 \$</b>	<b>65 286 \$</b>	<b>132 182 \$</b>
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	41 468 \$	12 823 \$	81 284 \$	135 575 \$	44 837 \$	17 004 \$	65 286 \$	127 127 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	4 051	223	—	4 274	4 553	502	—	5 055
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	45 519 \$	13 046 \$	81 284 \$	139 849 \$	49 390 \$	17 506 \$	65 286 \$	132 182 \$
<b>Total des risques</b>								
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	57 477 \$	56 911 \$	87 959 \$	202 347 \$	58 701 \$	40 166 \$	86 459 \$	185 326 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	5 147	1 422	—	6 569	6 153	2 087	—	8 240
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	62 624 \$	58 333 \$	87 959 \$	208 916 \$	64 854 \$	42 253 \$	86 459 \$	193 566 \$

## Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour estimer les corrections de valeur pour pertes sur créances au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021.

	Au 31 janvier 2022					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon prévisionnel <sup>(2)</sup>	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon prévisionnel <sup>(2)</sup>	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon prévisionnel <sup>(2)</sup>
<b>Principaux facteurs macroéconomiques</b>						
Croissance du PIB	3,4 %	4,3 %	4,7 %	4,9 %	0,3 %	4,5 %
Taux de chômage moyen (en points de pourcentage)	5,9	5,0	5,5	4,5	6,7	5,9
Croissance de l'indice des prix de l'immobilier	2,2 %	4,9 %	5,5 %	5,7 %	(4,8) %	6,5 %
Croissance de l'indice S&P/TSX <sup>(3)</sup>	9,1 %	8,0 %	13,4 %	10,6 %	(9,5) %	15,8 %

	Au 31 octobre 2021					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon prévisionnel <sup>(2)</sup>	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon prévisionnel <sup>(2)</sup>	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon prévisionnel <sup>(2)</sup>
<b>Principaux facteurs macroéconomiques</b>						
Croissance du PIB	3,8 %	4,8 %	5,8 %	4,9 %	1,3 %	5,4 %
Taux de chômage moyen (en points de pourcentage)	6,5	5,6	5,8	4,9	8,6	7,3
Croissance (diminution) de l'indice des prix de l'immobilier	2,6 %	4,6 %	4,6 %	5,4 %	(3,0) %	4,6 %
Croissance de l'indice S&P/TSX <sup>(3)</sup>	8,4 %	8,7 %	10,2 %	8,4 %	(1,9) %	16,3 %

(1) Variation attendue pour les 12 mois à venir pour les indicateurs de croissance et le taux de chômage moyen. Ces facteurs sont utilisés pour le calcul des pertes de crédit attendues de stade 1.

(2) Variation attendue pour la période de 24 mois restante de l'horizon prévisionnel pour les indicateurs de croissance et le taux de chômage moyen. Ces facteurs sont utilisés pour le calcul des pertes de crédit attendues de stade 2 et de stade 3.

(3) Principal indice boursier au Canada.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont le taux de chômage, l'indice des prix de l'immobilier et la croissance de l'indice S&P/TSX. Le principal facteur macroéconomique utilisé pour le portefeuille de prêts commerciaux est la croissance du PIB. Une hausse du taux de chômage entraînera généralement une augmentation des corrections de valeur pour pertes sur créances, alors qu'une hausse des autres facteurs macroéconomiques (croissance du PIB, croissance de l'indice S&P/TSX et croissance de l'indice des prix de l'immobilier) entraînera généralement une diminution des corrections de valeur pour pertes sur créances.

### Description des scénarios

Dans le scénario de base, le variant Omicron n'a qu'une incidence négative brève et limitée sur l'économie canadienne en janvier 2022. L'assouplissement graduel des restrictions par les gouvernements débute en février, ce qui accentue le dynamisme économique. Les prochains variants ne compromettent pas la capacité du système de soins de santé et la voie constructive vers la phase endémique à la mi-2022 se poursuit. Les consommateurs dépensent une fraction modérée de leurs économies accumulées et réorientent leurs dépenses vers les services. Les sources d'inflation attribuables à la pandémie, y compris les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement mondiales, s'atténuent, réduisant ainsi les pressions inflationnistes qui ont cours en 2022. Les programmes fédéraux de soutien au revenu d'urgence prennent fin, sans entraîner de friction financière majeure compte tenu de l'amélioration des conditions du marché du travail et de la meilleure situation financière des ménages. Les entreprises, qui ont repris confiance, investissent des montants considérables dans la machinerie et l'équipement en raison des contraintes de capacité. L'immigration reprend et le taux de chômage chute davantage, ce qui contribue à dynamiser le marché de l'habitation. Les banques centrales nord-américaines mettent fin à leurs mesures de relance, d'abord en augmentant les taux directeurs au cours de la première moitié de 2022, puis en réduisant les actifs détenus au bilan. Le dynamisme économique supérieur à la tendance se poursuit jusqu'en 2023.

Dans le scénario pessimiste, le variant Omicron persiste pendant l'hiver et retarde l'assouplissement des restrictions jusqu'à l'été. En outre, un nouveau variant force les autorités canadiennes et américaines à resserrer les restrictions au troisième trimestre 2022, provoquant un autre ralentissement de l'activité économique. Les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement mondiales s'aggravent et les attentes relatives à l'inflation fondées sur le marché et les rendements obligataires s'affinent. Les perspectives de profits des sociétés se détériorent, ce qui entraîne une correction des marchés boursiers. Les ménages voient leur pouvoir d'achat se détériorer, le taux de chômage s'accroît et les gouvernements prolongent les programmes de soutien au revenu d'urgence. Le resserrement de la politique monétaire des banques centrales fonctionne, l'inflation se calme et le dynamisme économique est faible. La phase endémique commence en 2023, ce qui sous-tend une reprise économique stable.

Dans le scénario optimiste, la vague de contamination induite par le variant Omicron prend fin rapidement. L'activité économique connaît une solide remontée et les autorités nord-américaines lèvent toutes les restrictions en mars. Les prochains variants n'ont qu'une légère incidence et la période endémique instaure la confiance. La plupart des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales s'estompent rapidement et l'inflation chute considérablement. Les ménages dépensent une partie importante de leurs économies accumulées et la croissance des salaires s'accélère, stimulant l'inflation de l'IPC grâce au rebond de la demande. Les entreprises investissent massivement dans la machinerie et l'équipement compte tenu des perspectives prometteuses. Les marchés financiers révisent à la hausse leurs perspectives à l'égard des résultats des entreprises, entraînant une nouvelle poussée des cours boursiers. Les conditions du marché de l'habitation se resserrent considérablement. Les banques centrales resserrent plus rapidement la politique monétaire et le taux directeur est plus élevé qu'avant la pandémie.

### Analyse de sensibilité des corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs

Le tableau suivant présente la comparaison des corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs (stades 1 et 2) selon l'IFRS 9 au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021, y compris les risques hors bilan, et des corrections de valeur pour pertes sur créances estimées qui découleraient de la pondération à 100 % du scénario de base ou du classement au stade 1 de la totalité de ces prêts productifs.

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs (selon l'IFRS 9)</b>	<b>120 957 \$</b>	<b>115 586 \$</b>
<b>Simulations</b>		
Scénario de base à 100 %	<b>84 572 \$</b>	80 327 \$
Prêts productifs s'ils étaient tous classés au stade 1	<b>98 035 \$</b>	90 437 \$

### Prêts non comptabilisés au bilan

#### Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), la Banque consent des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 60 000 \$ aux entreprises clientes admissibles. Le financement du programme est fourni par le gouvernement du Canada. De plus, tous les prêts sont garantis par le gouvernement du Canada. Ainsi, la Banque n'assume aucun risque relativement à ces prêts et agit uniquement à titre d'administrateur du programme CUEC. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Par conséquent, les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé de la Banque puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible ont été remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada. Au 31 janvier 2022, la Banque avait consenti à 1 837 de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts d'un montant total de 102,2 millions \$ en vertu du programme, pour un montant impayé de 94,4 millions \$ (1 837 clients et un montant impayé de 96,9 millions \$ au 31 octobre 2021).

#### Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste des prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 1 005,2 millions \$ au 31 janvier 2022 (957,7 millions \$ au 31 octobre 2021).

## 6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

### 6.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

La Banque vend principalement des prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et à des investisseurs tiers aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créé en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) et mis en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen d'autres conduits à vendeurs multiples mis en place par d'autres banques canadiennes.

#### Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>9 444 926 \$</b>	9 248 259 \$
Actifs de remplacement <sup>(1)</sup>	<b>644 166</b>	735 625
Dette liée aux activités de titrisation	<b>(10 098 682) \$</b>	(10 068 782) \$

(1) Comprennent la trésorerie et les dépôts auprès de banques, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les valeurs acquises faisant partie du compte de réinvestissement de capital que la Banque est tenue de maintenir afin de pouvoir participer au programme.

De plus, au 31 janvier 2022, la Banque a également titrisé d'autres prêts hypothécaires résidentiels d'un montant total de 72,2 millions \$ (605,4 millions \$ au 31 octobre 2021) dans le cadre du programme de TACH LNH, lesquels n'ont pas été vendus par la suite. Les TACH



LNH qui en ont découlé sont présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 53,0 millions \$ (111,3 millions \$ au 31 octobre 2021) de ces TACH LNH a été donnée en garantie auprès de la Banque du Canada.

## 6.2 VÉHICULES DE TITRISATION – ENTITÉS STRUCTURÉES

Dans le cours normal des activités, la Banque conclut des opérations avec des entités structurées dans le cadre de programmes de titrisation pour obtenir d'autres sources de financement. La Banque vend des prêts personnels et des créances au titre des contrats de location-financement respectivement à deux sociétés en commandite, B2B Securitization Limited Partnership et LBC Leasing Limited Partnership (les « sociétés en commandite »). Pour financer ces achats, les sociétés en commandite émettent des passifs portant intérêt à des conduits de titrisation d'autres banques canadiennes. La Banque consolide ces sociétés en commandite, étant donné qu'elle détient la totalité des droits, qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et qu'elle peut exercer son pouvoir pour influencer sur les rendements. Les passifs portant intérêt émis par les sociétés en commandite sont comptabilisés à titre de dette liée aux activités de titrisation au bilan consolidé.

### Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'entités structurées qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Prêts personnels	1 180 293 \$	1 230 712 \$
Prêts commerciaux <sup>(1)</sup>	574 938	650 289
Dette liée aux activités de titrisation	<b>(1 218 697) \$</b>	<b>(1 186 748) \$</b>

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont incluses dans le poste Prêts commerciaux.

## 6.3 OBLIGATIONS SÉCURISÉES

Le 21 avril 2021, la Banque a reçu l'autorisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») en vue d'établir un programme législatif d'obligations sécurisées de 2,0 milliards \$ (le « programme ») conformément au Guide des programmes inscrits canadiens d'obligations sécurisées de la SCHL. Le 6 mai 2021, la Banque a procédé à une première émission d'obligations sécurisées d'un montant de 250,0 millions \$ qui portent intérêt au taux nominal annuel de 1,603 %, payable semestriellement. Les obligations sécurisées sont comptabilisées au poste Dépôts dans le bilan consolidé de la Banque.

La Banque transfère périodiquement des prêts hypothécaires à LBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de se conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu du programme. Guarantor LP a été créée afin de garantir les paiements du principal et des intérêts aux détenteurs des obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Au 31 janvier 2022, le montant total des prêts hypothécaires en cours s'établissait à 330,6 millions \$.

## 7. DÉPÔTS

	Au 31 janvier 2022			
	À vue <sup>(1)</sup>	Sur préavis <sup>(2)</sup>	À terme <sup>(3)</sup>	Total
Particuliers	139 917 \$	6 725 748 \$	11 976 251 \$	18 841 916 \$
Entreprises, banques et autres <sup>(4)</sup>	1 270 850	417 058	3 572 875	5 260 783
	<b>1 410 767 \$</b>	<b>7 142 806 \$</b>	<b>15 549 126 \$</b>	<b>24 102 699 \$</b>

  

	Au 31 octobre 2021			
	À vue <sup>(1)</sup>	Sur préavis <sup>(2)</sup>	À terme <sup>(3)</sup>	Total
Particuliers	138 469 \$	5 927 684 \$	12 084 891 \$	18 151 044 \$
Entreprises, banques et autres <sup>(4)</sup>	1 274 335	461 959	3 100 891	4 837 185
	<b>1 412 804 \$</b>	<b>6 389 643 \$</b>	<b>15 185 782 \$</b>	<b>22 988 229 \$</b>

(1) Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes chèques.

(2) Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme comprennent des dépôts qui viennent à échéance à une date précise, particulièrement les dépôts à terme et les certificats de placement garanti ainsi que les billets non garantis de premier rang et les obligations sécurisées.

(4) La Banque a accès à une facilité de crédit d'un montant maximal de 250 millions \$ garantie par des prêts hypothécaires résidentiels assurés et venant à échéance en août 2022, sur laquelle un montant de néant avait été emprunté au 31 janvier 2022 (néant au 31 octobre 2021).

## 8. CAPITAL-ACTIONS

### Actions privilégiées

#### Émises et en circulation

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions privilégiées en circulation étaient comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 janvier 2022		31 janvier 2021	
	Nombre d'actions	Montant <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions	Montant <sup>(1)</sup>
<b>Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif (FPUNV) <sup>(2)</sup></b>				
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début et à la fin de la période	—	—	5 000 000	121 967
	<b>5 000 000</b>	<b>122 071 \$</b>	<b>10 000 000</b>	<b>244 038 \$</b>

(1) Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions privilégiées sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction du produit, nets des impôts sur le résultat connexes.

(2) Fonds propres d'urgence en cas de non viabilité.

Au 31 janvier 2022, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14, n'était en circulation (aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14, n'était en circulation au 31 octobre 2021).

### Billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL)

	Au 31 janvier 2022				
	Échéance	Taux d'intérêt	Date de rachat à la valeur nominale la plus proche <sup>(2)(3)</sup>	Prix de rachat par billet (\$) <sup>(2)</sup>	Prime rajustée
<b>Billets avec remboursement de capital à recours limité (FPUNV)</b>					
Série 1 <sup>(1)</sup>	15 juin 2081	5,30 %	15 mai 2026	1 000 \$	4,33 %

(1) Le recours se limite aux actifs détenus par un tiers fiduciaire dans une simple fiducie. Les actifs fiduciaires relatifs aux BRCRL de série 1 comprennent les actions privilégiées, série 17, de la Banque, d'un montant de 125,0 millions \$, émises en même temps que les BRCRL de série 1.

(2) Rachetables en trésorerie au gré de la Banque, uniquement au rachat par la Banque des actions privilégiées de série 17 détenues dans la fiducie à recours limité conformément aux modalités de ces actions privilégiées de série 17 et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les banques* et du consentement préalable du BSIF.

(3) Rachetables à la date fixée aux fins de rachat au cours de la période du 15 mai au 15 juin inclusivement et à la même date tous les cinq ans par la suite.

#### Émis et en circulation

La variation ainsi que le nombre et le montant des billets avec remboursement de capital à recours limité en circulation étaient comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
	Montant	Montant
<b>Billets avec remboursement de capital à recours limité</b>		
Série 1		
En circulation au début de la période	123 612 \$	s. o.
Incidence des billets avec remboursement de capital à recours limité ou vendus à des fins de négociation	(2 297)	s. o.
En circulation à la fin de la période	<b>121 315 \$</b>	<b>s. o.</b>

À des fins comptables, les BRCRL de série 1 sont des instruments hybrides comportant des composantes capitaux propres et passif. La composante passif des BRCRL de série 1 a une valeur nominale et, par conséquent, le total du produit reçu est présenté à titre de capitaux propres dans le bilan consolidé de la Banque.

## Actions ordinaires

### Émises et en circulation

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions ordinaires en circulation se présentent comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 janvier 2022		31 janvier 2021	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
En circulation au début de l'exercice	43 586 656	1 172 722 \$	43 237 931	1 159 488 \$
Émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions des employés	3 074	140	—	—
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	17 054	735	104 769	3 204
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(294 000)	(7 910)	—	—
Frais d'émission nets	s. o.	(4)	s. o.	(18)
	<b>43 312 784</b>	<b>1 165 683 \$</b>	<b>43 342 700</b>	<b>1 162 674 \$</b>

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 10 décembre 2021, la Banque a annoncé avoir obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto et du BSIF pour lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) en vue de racheter aux fins d'annulation au plus 875 000 de ses actions ordinaires, soit environ 2 % du total de ses actions ordinaires en circulation au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

L'OPRCNA est entrée en vigueur le 15 décembre 2021 et se terminera lorsque les 875 000 actions auront été rachetées en vertu de l'OPRCNA ou si la Banque fournit un avis de résiliation anticipée. L'OPRCNA prendra fin le 14 décembre 2022 si elle n'est pas résiliée avant cette date. Au cours du premier trimestre 2022, la Banque a effectué le rachat de 294 000 actions ordinaires en vertu de son OPRCNA au cours moyen de 42,86 \$ par action pour un montant total de 12,6 millions \$, ce qui a réduit de 7,9 millions \$ les actions ordinaires et de 4,7 millions \$ les résultats non distribués.

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé, sans escompte.

## Dividendes et autres

Le 15 février 2022, le conseil d'administration a déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de série 13 qui seront versés aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2022. Le 1<sup>er</sup> mars 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,44 \$ par action ordinaire payable le 1<sup>er</sup> mai 2022 aux actionnaires inscrits en date du 1<sup>er</sup> avril 2022.

## Gestion du capital

### Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF, la Banque doit maintenir des niveaux minimums de fonds propres en fonction de divers critères. Les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, comportent deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 1 doivent être essentiellement composés d'actions ordinaires pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des instruments de fonds propres complémentaires et contribuent à la solidité globale d'une institution financière sur une base de permanence. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, y compris une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, les institutions de dépôt fédérales sont tenues de maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long du trimestre clos le 31 janvier 2022.

Les fonds propres réglementaires sont décrits plus en détail ci-après.

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Actions ordinaires	1 165 683 \$	1 172 722 \$
Résultats non distribués	1 222 052	1 195 264
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couvertures de flux de trésorerie	(10 907)	(18 561)
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	4 034	3 667
Dispositions transitoires pour les pertes de crédit attendues en réponse à la COVID-19 <sup>(1)</sup>	10 482	19 006
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>(2)</sup>	(320 913)	(333 337)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	2 070 431	2 038 761
Actions privilégiées et billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles	243 386	245 683
Total des ajustements réglementaires des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	—	(1 147)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	243 386	244 536
Fonds propres de catégorie 1	2 313 817	2 283 297
Dettes subordonnées admissibles	345 411	349 782
Provisions collectives	110 895	97 000
Déductions des fonds propres de catégorie 2 <sup>(3)</sup>	(4 373)	(74)
Fonds propres de catégorie 2	451 933	446 708
Total des fonds propres	2 765 750 \$	2 730 005 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,8 %	10,2 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,9 %	11,4 %
Ratio total des fonds propres	13,0 %	13,6 %

(1) Représentent les dispositions transitoires pour les pertes de crédit attendues prescrites par le BSIF en avril 2020 dans le but d'accorder aux institutions financières plus de souplesse dans les conditions économiques actuelles attribuables à la COVID-19.

(2) Comprennent les déductions pour logiciels et autres immobilisations incorporelles, goodwill, actifs des régimes de retraite et autres.

(3) Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre.

## 9. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022, la Banque a attribué 338 647 options d'achat d'actions aux termes du nouveau régime d'options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 40,26 \$ (269 861 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 33,13 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022, la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées était de 6,00 \$ par option (4,87 \$ par option pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses présentées ci-après.

	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Taux d'intérêt sans risque	1,24 %	0,62 %
Durée prévue des options	8 ans	8 ans
Volatilité prévue <sup>(1)</sup>	23 %	24 %
Rendement de l'action prévu	5,00 %	5,40 %

(1) La volatilité prévue est extrapolée à partir de la volatilité implicite du cours de l'action de la Banque et des données de marché observables, qui ne sont pas nécessairement représentatives des résultats réels.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération liée à l'attribution d'options d'achat d'actions de 0,4 million \$ (0,6 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

## 10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

### Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Régimes de retraite à prestations définies	2 013 \$	2 904 \$	3 266 \$
Gain sur règlement, montant net	—	(62)	—
Régimes de retraite à cotisations définies	2 180	2 212	1 999
Autres régimes	153	(1 304)	142
	<b>4 346 \$</b>	<b>3 750 \$</b>	<b>5 407 \$</b>

## 11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action se présente comme suit <sup>(1)</sup> :

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Résultat par action – de base</b>			
Résultat net	55 518 \$	(102 876) \$	44 819 \$
Dividendes sur actions privilégiées et intérêt sur billets avec remboursement de capital à recours limité	4 601	1 355	3 117
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>50 917 \$</b>	<b>(104 231) \$</b>	<b>41 702 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 549	43 533	43 273
Résultat par action – de base	<b>1,17 \$</b>	<b>(2,39) \$</b>	<b>0,96 \$</b>
<b>Résultat par action – dilué</b>			
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	50 917 \$	(104 231) \$	41 702 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 549	43 533	43 273
Options d'achat d'actions dilutives (en milliers)	106	107	—
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 655	43 640	43 273
Résultat par action – dilué	<b>1,17 \$</b>	<b>(2,39) \$</b>	<b>0,96 \$</b>

(1) Aucune transaction visant les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles exigeant le retraitement du résultat par action n'a été réalisée entre la date de clôture et la date à laquelle les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés.

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2021. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 318,0 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 janvier 2022 (322,1 millions \$ au 31 octobre 2021). Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

## 13. REVENU LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

### Revenu net d'intérêt

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Revenu d'intérêt et revenus assimilés</b>			
Revenu d'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif			
Instruments financiers évalués au coût amorti	285 528 \$	281 240 \$	296 554 \$
Instruments financiers évalués à la JVAERG	192	206	563
Revenu d'intérêt et revenus assimilés liés aux instruments financiers non évalués au coût amorti <sup>(1)</sup>	25 300	22 835	29 253
	<b>311 020</b>	<b>304 281</b>	<b>326 370</b>
<b>Frais d'intérêt et frais assimilés</b>			
Frais d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif			
Instruments financiers évalués au coût amorti	129 816	131 011	152 956
Frais d'intérêt et frais au titre des dérivés liés aux instruments financiers évalués à la JVRN	286	175	340
	<b>130 102</b>	<b>131 186</b>	<b>153 296</b>
Revenu net d'intérêt	<b>180 918 \$</b>	<b>173 095 \$</b>	<b>173 074 \$</b>

(1) Inclut le revenu d'intérêt, le profit sur dérivés et le revenu de dividendes sur les instruments financiers évalués à la JVRN et sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, le revenu de dividendes s'est établi à 3,9 millions \$ (3,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et 3,4 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

## 14. PASSIFS ÉVENTUELS

### Passifs éventuels et provisions pour procédures juridiques

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires. Ces procédures touchent diverses questions et le moment où elles seront résolues peut varier et est incertain.

Les provisions pour procédures juridiques sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Banque engagera des frais liés aux procédures juridiques et que le montant peut être estimé de manière fiable. Des provisions pour procédures juridiques sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants requis pour régler l'obligation à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. La direction et des experts externes participent à l'estimation des provisions pour procédures juridiques, au besoin. Le coût réel du règlement d'une obligation pourrait être considérablement plus élevé ou plus bas que les montants des provisions. Dans certains cas, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant des pertes, auquel cas aucun montant n'est comptabilisé. Les divers stades de la procédure, le fait que l'obligation de la Banque, le cas échéant, n'a pas encore été déterminée et le fait que des questions sous-jacentes peuvent changer de temps à autre requièrent une part importante de jugement et suscitent beaucoup d'incertitude. Par conséquent, notre exposition financière et autre à ces procédures juridiques, compte tenu des montants déjà comptabilisés, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

## 15. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente des renseignements additionnels sur le poste Charges de dépréciation et de restructuration.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
<b>Charges liées à l'examen stratégique <sup>(1)</sup></b>			
Charges de dépréciation			
Dépréciation des immobilisations corporelles	842 \$	36 668 \$	— \$
Dépréciation des logiciels et des immobilisations	—	31 549	—
	842	68 217	—
Charges liées aux contrats de location et aux autres contrats	1 500	18 425	—
Indemnités de départ	—	9 425	—
	2 342	96 067	—
<b>Charges de dépréciation à l'égard du secteur Services bancaires aux particuliers <sup>(2)</sup></b>			
Dépréciation du goodwill	—	34 852	—
Dépréciation des logiciels et des immobilisations incorporelles	—	52 741	—
Dépréciation des immobilisations corporelles	—	5 800	—
	—	93 393	—
<b>Charges de restructuration <sup>(3)</sup></b>			
Indemnités de départ	—	(929)	225
Charges liées aux contrats de location	—	(493)	—
Autres charges de restructuration	—	3 806	396
	—	2 384	621
<b>Total</b>	<b>2 342 \$</b>	<b>191 844 \$</b>	<b>621 \$</b>

(1) Les charges liées à l'examen stratégique ont trait à la redéfinition de l'orientation stratégique et comprennent les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et autres contrats.

(2) Les charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers ont trait à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill.

(3) Les charges de restructuration comprennent surtout les charges liées à l'optimisation du réseau de succursales et la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social, ainsi qu'à la résolution des griefs et des plaintes du syndicat en 2021. Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location.

### Provision pour charges de restructuration

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, y compris les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et aux autres contrats, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Solde au début de la période	25 241 \$	5 041 \$
Charges de restructuration engagées au cours de la période	1 500	621
Paiements effectués au cours de la période	(3 129)	(2 979)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>23 612 \$</b>	<b>2 683 \$</b>

Aux 31 janvier 2022 et 2021, le montant résiduel de la provision a trait principalement à des contrats de location et aux indemnités de départ.

# RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

## Bureaux corporatifs

### Montréal

1360, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5  
www.blcgf.ca

### Toronto

199 Bay Street  
Bureau 600  
Toronto (Ontario) M5L 0A2  
www.blcgf.ca

## Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs  
Computershare Inc.  
1500, boul. Robert-Bourassa  
Bureau 700  
Montréal (Québec) H3A 3S8  
service@computershare.com  
Tél. : 514 982-7888

## Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en écrivant à [secretariat.corporatif@blcgf.ca](mailto:secretariat.corporatif@blcgf.ca).

## Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs de la Banque en écrivant à [relations.investisseurs@blcgf.ca](mailto:relations.investisseurs@blcgf.ca).

## Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en écrivant à [media@blcgf.ca](mailto:media@blcgf.ca) ou en téléphonant au 514 451-3201.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, à l'adresse [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com) ou au numéro 1 800 564-6253. Les actionnaires non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Bureau de l'ombudsman

1360, boul. René-Lévesque ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5  
[ombudsman@blcgf.ca](mailto:ombudsman@blcgf.ca)  
Tél. : 514 284-7192  
ou 1 800 479-1244

## Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

## Médias sociaux



## INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 / LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 <sup>er</sup> février
		avril	1 <sup>er</sup> mai
		juillet	1 <sup>er</sup> août
octobre	1 <sup>er</sup> novembre		
Actions privilégiées Série 13	51925D 82 5 / LB.PR.H	**	15 mars
		**	15 juin
		**	15 septembre
		**	15 décembre

\* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

\*\* À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le versement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

